

IFP ENERGIES NOUVELLES

RAPPORT FINANCIER 2010

A black and white photograph of a gas pump nozzle. Instead of a hose, the nozzle holds a large, round bouquet of many small white flowers. The nozzle is positioned in the lower-left corner, pointing upwards and to the right. The background is a bright sky with scattered clouds. The overall image conveys a message of innovation and environmental friendliness.

**INNOVER
LES ÉNERGIES**

ifp *Energies
nouvelles*

RAPPORT FINANCIER

SOMMAIRE

COMPTES SOCIAUX

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	p. 3
BILAN	p. 6
COMPTE DE RÉSULTAT	p. 8
TABLEAU DE FINANCEMENT	p. 9
ANNEXE	p. 10

COMPTES CONSOLIDÉS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	p. 25
BILAN	p. 27
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	p. 28
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	p. 29
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	p. 30
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	p. 31

FILIALES ET PARTICIPATIONS	p. 54
----------------------------	-------

COMPTES SOCIAUX

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
100, rue de Courcelles
75017 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

IFP Energies nouvelles

Etablissement Public Industriel et Commercial

4 avenue du Bois Préau
92 500 Rueil Malmaison

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et qui résulte de notre désignation par arrêté du 20 novembre 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'établissement IFP Energies nouvelles, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Direction Générale. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Etablissement à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe concernant les modalités de comptabilisation des frais de recherche et développement financés par des avances remboursables reçues de la Direction Générale de l'Energie et du Climat.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne le point suivant :

- les titres de participation sont évalués selon les modalités présentées dans la note 5 « Immobilisations financières » de l'annexe aux états financiers. Nous avons vérifié le bien fondé et la correcte application de la méthodologie mise en œuvre, apprécié le caractère raisonnable des données et des hypothèses utilisées et vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

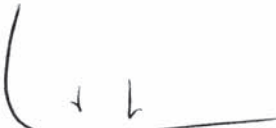
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2011


Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Jean-Pierre CORDIER

Deloitte & Associés



Alain PENANGUER

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2010

ACTIF (k€)	31/12/2010			31/12/2009
	Brut	Amortissements et Dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles (note 3)				
■ Frais de recherche	71 357	- 23 525	47 832	48 855
■ Frais de développement	18 144	- 11 282	6 862	6 819
■ Concessions, brevets, licences, logiciels	25 940	- 18 414	7 526	6 528
■ Immobilisations incorporelles en cours	2 858		2 858	1 826
■ Avances et acomptes				-
Immobilisations corporelles (note 4)				
■ Terrains	16 999		16 999	16 880
■ Constructions	223 299	- 132 135	91 163	84 864
■ Installations techniques, matériel et outillage	254 653	- 201 805	52 848	48 132
■ Autres immobilisations corporelles	12 562	- 9 575	2 986	3 283
■ Immobilisations corporelles en cours	21 583		21 583	25 023
■ Avances et acomptes	3 542		3 542	1 258
Immobilisations financières (1) (note 5)				
■ Participations	489 099		489 099	494 746
■ Créances rattachées à des participations	1 950		1 950	1 950
■ Prêts	5 282		5 282	5 191
■ Autres immobilisations financières	771		771	758
TOTAL I	1 148 038	- 396 736	751 302	746 112
ACTIF CIRCULANT (note 6)				
■ Stocks et en-cours :				
– Matières premières et autres approvisionnements	1 359		1 358	1 384
– Avances et acomptes versés sur commandes	533		533	852
■ Créances (2) :				
– Créances clients et comptes rattachés	62 081	- 198	61 883	48 259
– Autres créances	25 707	- 1 794	23 912	28 397
– Valeurs mobilières de placement	39 980		39 980	35 256
– Disponibilités	12 041		12 041	18 315
– Charges constatées d'avance (2)	2 788		2 788	2 904
TOTAL II	144 488	- 1 992	142 495	135 367
Écarts de conversion actif TOTAL III	41		41	20
TOTAL GÉNÉRAL	1 292 567	- 398 729	893 838	881 500

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

247

485

430

234

PASSIF (k€)		31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres	(note 7)		
■ Fonds propres		525 434	464 157
■ Réserve de réévaluation		797	797
■ Écart de réévaluation libre		171 612	171 612
■ Résultat de l'exercice (ou de la période)		10 232	61 276
■ Subventions d'investissement		6 092	5 057
	TOTAL I	714 167	702 900
Autres fonds propres	(note 8)		
■ Avances conditionnées	TOTAL I bis	49 573	50 596
Provisions	(note 9)		
■ Provisions pour risques		1 148	2 046
■ Provisions pour charges		12 833	10 307
	TOTAL II	13 981	12 353
Dettes (1)	(note 10)		
■ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1	4
■ Emprunts et dettes financières divers		126	32
■ Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		741	790
■ Dettes fournisseurs et comptes rattachés		33 522	32 748
■ Dettes fiscales et sociales		41 858	44 506
■ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 548	8 582
■ Autres dettes		19 755	25 721
■ Produits constatés d'avance		8 546	3 266
	TOTAL III	116 098	115 649
Écarts de conversion passif	TOTAL IV	19	1
TOTAL GÉNÉRAL		893 838	881 500

(1) Dont : à moins d'un an
à plus d'un an

113 846

115 646

2 252

3

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

1

4

COMPTE DE RÉSULTAT

AU 31 DÉCEMBRE 2010

(k€)		31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation			
■ Production vendue (biens et services)		38 017	38 105
■ Production immobilisée		14 828	15 906
■ Subventions d'exploitation		15 860	14 899
■ Redevances pour concessions licences		45 823	42 947
■ Dotation d'État		169 028	166 088
■ Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		4 115	8 607
■ Autres produits		935	624
	TOTAL I	288 607	287 176
Charges d'exploitation			
■ Achats stockés matières et autres approvisionnements		6 970	7 256
■ Variation de stock		86	20
■ Achats non stockés matières et fournitures		4 619	4 968
■ Autres achats et charges externes (1)		90 500	87 532
■ Impôts, taxes et versements assimilés		22 745	21 787
■ Salaires et traitements		99 985	102 237
■ Charges sociales		47 763	48 482
■ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions :			
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements		35 981	34 778
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1 256	999
– Pour risques et charges : dotations aux provisions		4 269	5 243
■ Autres charges		1 210	3 078
	TOTAL II	315 384	316 379
Résultat d'exploitation	(note 11)	- 26 777	- 29 203
Produits financiers			
■ De participations		33 629	38 831
■ D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		19	77
■ Autres intérêts et produits assimilés		6	1
■ Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		22	50 619
■ Différences positives de change		368	457
■ Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		284	508
	TOTAL III	34 329	90 494
Charges financières			
■ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		41	20
■ Intérêts et charges assimilées		75	58
■ Différences négatives de change		381	346
■ Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
	TOTAL IV	497	425
Résultat financier	(note 12)	33 832	90 069
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		7 055	60 865
Produits exceptionnels			
■ Sur opérations de gestion		1 328	2 132
■ Sur opérations en capital		11 422	50 895
■ Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		378	1 331
	TOTAL V	13 128	54 358
Charges exceptionnelles			
■ Sur opérations de gestion		1 310	405
■ Sur opérations en capital		5 736	544
■ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		149	49 992
	TOTAL VI	7 196	50 942
Résultat exceptionnel	(note 13)	5 932	3 416
Intéressement	(note 14)	2 750	3 000
Impôts sur les bénéfices	TOTAL VIII	5	6
Total des produits		336 064	432 028
Total des charges		325 832	370 751
RÉSULTAT NET		10 232	61 276

(1) Y compris redevances de crédit-bail mobilier

2

66

TABLEAU DE FINANCEMENT

RESSOURCES (k€)	01/01/2010 au 31/12/2010	01/01/2009 au 31/12/2009
■ Résultat net de l'exercice	10 232	61 276
■ Augmentation (diminution) des amortissements	36 120	83 810
■ Augmentation (diminution) des dépréciations et provisions	2 793	- 52 924
■ Pertes (gains) sur cessions d'actifs	- 4 865	540
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	44 280	92 702
■ Cessions ou réductions d'actifs incorporels	0	0
■ Cessions ou réductions d'actifs corporels	0	5
■ Cessions ou réductions d'actifs financiers	10 998	1 169
CESSIONS/RÉDUCTIONS D'ACTIFS	10 998	1 174
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES	1 874	0
AUGMENTATION DES AUTRES FONDS PROPRES	1	13
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIÈRES	0	2
TOTAL des RESSOURCES (A)	57 153	93 891

EMPLOIS (k€)	01/01/2010 au 31/12/2010	01/01/2009 au 31/12/2009
■ Acquisition d'immobilisations incorporelles	7 429	6 680
■ Acquisition d'immobilisations corporelles	39 492	29 635
■ Acquisition d'immobilisations financières	520	451
ACQUISITION D'ACTIFS IMMOBILISÉS	47 441	36 766
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	0	0
REMBOURSEMENT DE DETTES FINANCIÈRES	1	4
RÉDUCTION DES CAPITAUX PROPRES	839	842
DIMINUTION D'AUTRES FONDS PROPRES	1 024	51 337
TOTAL des EMPLOIS (B)	49 305	88 949
VARIATION du FONDS de ROULEMENT (C = A - B)	7 848	4 942
VARIATION du BESOIN en FONDS de ROULEMENT (D)	9 395	- 13 006
VARIATION de la TRÉSORERIE (E = C - D)	- 1 547	17 948
<i>Trésorerie début de période</i>	<i>53 567</i>	<i>35 620</i>
<i>Trésorerie fin de période</i>	<i>52 020</i>	<i>53 568</i>
<i>Variation</i>	<i>- 1 547</i>	<i>17 948</i>

ANNEXE

NOTE 1 – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

■ L'IFP est devenu IFP Energies nouvelles (IFPEN) :

- Intégré à la loi portant engagement national pour l'environnement (dite Loi Grenelle 2), le changement de dénomination de l'IFP en IFP Energies nouvelles est entré en vigueur avec la promulgation de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (JORF n° 0160 du 13 juillet 2010).

Proposée par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM), cette nouvelle dénomination met en cohérence le nom de l'IFP avec la finalité et la réalité de ses programmes de recherche, davantage tournés vers les nouvelles technologies de l'énergie (NTE).

■ Résultat financier :

- Les revenus des titres de participations décroissent de 5,2 M€, soit d'environ - 13,5 % par rapport à l'exercice 2009 (cf. Note 12).

■ Résultat exceptionnel :

- Au cours du 1^{er} semestre 2010, IFPEN a cédé sur le marché boursier des titres de participations dans les sociétés Technip et CGGVeritas, pour un montant total de 10 582 k€, dégagant une plus-value de cession de 4 914 k€, nette des frais inhérents à la cession s'élevant à 21 k€ (cf. Note 5).
Au 31 décembre 2010, les participations d'IFPEN détenues dans Technip et CGGVeritas s'établissent respectivement à 2,68 % et à 4,19 %, contre 2,82 % et 4,33 % au 31 décembre 2009.

■ Subvention d'État au profit d'IFPEN :

- Celle-ci a été initialement fixée à 169,4 M€ pour 2010, avant déblocage de la mise en réserve.

La loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010 (JORF n° 0058 du 10 mars 2010) a procédé à l'annulation de crédits de paiements, notamment pour les opérateurs du programme "Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de l'aménagement durables".

Ceci s'est traduit pour IFPEN par une diminution de 0,4 M€ de la subvention 2010, ramenée ainsi à 169 M€, sans déblocage de la mise en réserve.

La subvention IFPEN a été fixée dans le projet de loi de finances pour 2011 à 148,7 M€, avant déblocage de la mise en réserve, soit une diminution de 20,3 M€ par rapport au montant perçu en 2010. Ce recul traduit l'effort exigé d'IFPEN de s'inscrire dans le contexte de rigueur budgétaire de la loi de finances pour 2011.

- En conformité avec une décision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'ANR (Agence nationale de la recherche) réintègre en interne à compter de janvier 2011 l'ensemble des activités des Unités supports, confiées à différents établissements publics de recherche français.

L'Unité support ANR d'IFPEN a en conséquence mis fin à ses activités en décembre 2010.

Depuis 2007, celle-ci avait pour mission de participer à la réflexion stratégique de définition d'appels à projets de l'ANR, et de réaliser, pour le compte de cette dernière, la sélection et le suivi scientifique, financier et administratif sur les programmes suivants : Stockage de l'énergie (Stock-E), Véhicules pour les transports terrestres (VTT), et Chimie, développement durable et industrie (CD2I).

Cette circonstance est de nature à expliquer la diminution entre les exercices 2009 et 2010 du poste "Autres dettes" figurant au passif du bilan. Était en effet inscrit à ce poste au 31 décembre 2009 un montant de 9,4 M€, qui a été intégralement reversé au cours de l'année 2010, principalement aux tiers bénéficiaires de projets, et pour le solde restant à répartir, directement à l'ANR en décembre 2010.

NOTE 2 – PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2010 et clos le 31 décembre 2010 sont arrêtés et établis selon les normes comptables françaises en vigueur, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation. Ils sont établis en euros.

■ Avances remboursables reçues de la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC)

Leur mode de comptabilisation a été préconisé par la Cour des Comptes afin d'obtenir la neutralité économique des opérations comptables liées à ces avances :

- Depuis le 1^{er} janvier 1999, les avances reçues au titre d'un programme sont inscrites au passif du bilan, sous la rubrique "Avances conditionnées".
- Elles s'accompagnent en contrepartie et à due concurrence, par transfert des charges d'exploitation des travaux correspondants, d'une inscription à l'actif du bilan sous la rubrique "Frais de recherche".
- Le montant ainsi immobilisé est amorti au rythme des remboursements annuels effectués.

- En fin de processus ou en cas de décision d'abandon de créance, le solde non remboursé est comptabilisé en produits exceptionnels et compensé par une charge d'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des immobilisations correspondantes.

Ce mode de comptabilisation déroge toutefois aux dispositions du règlement n° 04-06 du Comité de la réglementation comptable sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs, qui exclut toute inscription à l'actif des frais de recherche appliquée.

■ Frais de développement

En application de l'avis CNC 2004-15, sont inscrits à l'actif du bilan (méthode préférentielle) les frais de développement de projets répondant aux critères généraux d'activation posés par l'article 311-3.2 du PCG.

■ Contrats à long terme

La comptabilisation des contrats de ventes de prestations et d'études multiclients à longue durée s'effectue par application de la méthode à l'avancement, considérée comme préférentielle par le PCG.

Les contrats concernés sont ceux relevant du secteur lucratif, dont l'achèvement interviendra postérieurement à la date de l'arrêté comptable, et facturés sur une base forfaitaire (supérieure ou égale à 150 k€ pour les contrats de prestations, sans condition de montant pour les contrats d'études multiclients).

Cette méthode consiste à comptabiliser le résultat et le chiffre d'affaires à l'avancement, sur la base :

- De l'estimation révisée des produits et des coûts à la date d'arrêté.
- Du pourcentage d'avancement, déterminé en retenant le rapport existant entre le coût des travaux et services exécutés à la date du 31 décembre 2010 et le total des coûts prévisionnels du contrat à terminaison.

Lorsque les produits facturés sur l'exercice ne sont pas en phase avec l'avancement des travaux, ils sont régularisés à la hausse (factures à établir) ou à la baisse (produits constatés d'avance).

Les résultats à terminaison ne pouvant être toutefois estimés de façon fiable, en application du principe de prudence aucun profit n'est dégagé au 31 décembre 2010, les produits constatés à l'avancement étant retenus dans la limite des coûts correspondants.

Si le résultat prévisionnel à terminaison d'un contrat fait ressortir une perte, une provision pour risques est constatée pour la différence entre la perte globale prévisionnelle et la perte déjà comptabilisée.

NOTES SUR LE BILAN

Le total du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à 893 838 k€.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(k€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Virements de postes à postes	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2010
Immobilisations incorporelles					
■ Frais de recherche	71 356	1			71 357
■ Frais de développement	15 206	2 938			18 144
■ Concessions, brevets, licences, logiciels	22 544	1 399	1 997		25 940
■ Immobilisations incorporelles en cours	1 826	3 091	- 1 997	- 62	2 858
■ Avances et acomptes					-
TOTAL	110 932	7 429	0	- 62	118 299

- Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition ou au coût de production.
- Les frais de développement de projets informatiques sont portés à l'actif du bilan pour leur coût de production, qui s'entend des coûts directs et indirects, externes et internes, directement attribuables à l'immobilisation produite. La production immobilisée sur l'exercice 2010 s'élève à 2 938 k€.

NOTE 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(k€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Virements de postes à postes	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2010
Immobilisations corporelles					
■ Terrains	16 880		119		16 999
■ Constructions					
– Bâtiments	68 603	6	2 630	- 26	71 212
– Équipements techniques généraux	16 310	1	1 101		17 413
– Autres agencements et aménagements	116 501	5 643	12 997	- 467	134 674
■ Installations techniques, matériel et outillage	240 084	3 556	14 026	- 3 013	254 653
■ Autres immobilisations corporelles					
– Agencements divers	1 200	45		- 55	1 190
– Matériel de transport	288	12			300
– Matériel de bureau	1 051	158	47	- 147	1 109
– Mobilier	9 718	307		- 63	9 962
■ Immobilisations corporelles en cours	25 023	25 027	- 28 467		21 583
■ Avances et acomptes	1 258	4 737	- 2 453		3 542
TOTAL	496 916	39 492	0	- 3 771	532 637

- Comptabilisation au coût d'acquisition, à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation au 1^{er} janvier 2002 sur la base d'expertises externes, dans le cadre de la mise en place de la sectorisation fiscale des activités d'IFPEN.
- Comptabilisation au coût de production pour les immobilisations produites ou en cours de production par IFPEN pour lui-même. La production immobilisée sur l'exercice 2010 s'élève à 11 890 k€ et se rapporte essentiellement à des installations spécialisées (unités pilotes, bancs d'essais techniques).
- La diminution de 3 013 k€ du poste "Installations techniques, matériel et outillage" (d'une valeur amortie quasiment égale) provient principalement de la suite de l'analyse du fichier des immobilisations démarrée en 2009, conduisant à la sortie comptable de biens anciens pour lesquels les sorties physiques opérées au cours des années antérieures n'ont pas fait l'objet de notifications.

■ Immobilisations détenues en crédit-bail

(cf. Note 16 - Autres informations)

■ Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

- Immobilisations incorporelles

AMORTISSEMENTS (k€)	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Virements de postes à postes	Diminutions	Cumulés au 31/12/2010
■ Frais de recherche	22 501	1 024	0	0	23 525
■ Frais de développement	8 387	2 894	0	0	11 282
■ Concessions, brevets, licences, logiciels	16 016	2 398	0	0	18 414
TOTAL	46 904	6 316	0	0	53 220

■ Immobilisations corporelles

AMORTISSEMENTS (k€)	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations	Virements de postes à postes	Diminutions	Cumulés au 31/12/2010
■ Constructions					
– Bâtiments	26 150	2 103		- 26	28 227
– Équipements techniques généraux	7 830	897		0	8 727
– Autres agencements et aménagements	82 570	13 078		- 467	95 181
■ Installations techniques, matériel et outillage	191 952	12 863		- 3 009	201 805
■ Autres immobilisations corporelles					
– Agencements divers	851	119		- 55	914
– Matériel de transport	261	9		0	271
– Matériel de bureau	843	102		- 146	799
– Mobilier	7 020	633		- 61	7 591
TOTAL	317 477	29 803	0	- 3 765	343 516

■ Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements

AMORTISSEMENTS	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles		
■ Frais de recherche	(*)	(*)
■ Frais de développement	linéaire	5 ans
■ Concessions, brevets, licences marques	linéaire	20 ans
■ Logiciels	linéaire	3 ans
Immobilisations corporelles		
■ Constructions	linéaire	30 ans
■ Installations générales, agencements constructions	linéaire	10 et 15 ans
■ Installations techniques, matériels et outillages	linéaire	3 et 5 ans
■ Matériel de transport	linéaire	5 ans
■ Matériel de bureau	linéaire	5 ans
■ Mobilier	linéaire	10 ans

(*) Amortissement au rythme des remboursements annuels effectués à la DGEC

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(k€)	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Virements de postes à postes	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2010
Immobilisations financières					
■ Titres de participations	494 746			- 5 647	489 099
■ Créances rattachées à des participations	1 950				1 950
■ Prêts	5 193	450		- 361	5 282
■ Autres immobilisations financières	758	71		- 57	771
TOTAL	502 647	520	0	- 6 065	497 102

Le détail des titres de participations est présenté en Note 19.

■ Mouvements ayant affecté les immobilisations financières durant l'exercice

■ Titres de participations :

IFPEN a procédé aux cessions suivantes :

- 131 295 titres de la société Technip pour un montant de 6 655 k€, dégageant une plus-value brute de cession de 1 757 k€,
- 194 000 titres de la société CGGVeritas pour un montant de 3 927 k€, dégageant une plus-value brute de cession de 3 178 k€.

■ Créances rattachées aux participations :

Cette rubrique est constituée du prêt consenti à la filiale Cofip, s'élevant à 1 950 k€.

■ Prêts et autres immobilisations financières :

Les prêts et autres immobilisations financières se rapportent aux prêts immobiliers accordés au personnel, aux organismes Gipec, Solendi, Amallia et Procilia dans le cadre de la participation à l'effort de construction, ainsi qu'aux dépôts de garantie versés.

La variation nette de ces postes sur l'exercice est positive de 102 k€.

■ Valorisation des immobilisations financières

Les titres de participations ont fait l'objet d'une valorisation au 31 décembre 2010 en fonction de la quote-part d'IFPEN dans les capitaux propres des sociétés détenues, de leurs perspectives de rentabilité et d'évolution, et de la situation des cours de bourse pour les sociétés cotées.

Sauf autre méthode plus pertinente, la méthode préférentielle de valorisation utilisée est celle du *Discounted Cash Flow* (DCF).

Les principales hypothèses retenues lors de la mise en œuvre de l'évaluation sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs sont les suivantes :

- taux d'actualisation : le taux retenu est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital, en application du Modèle d'évaluation des actifs financiers (MEDAF). Ce modèle repose notamment sur la prise en compte d'une prime de risque anticipée de marché et d'un taux de rémunération des actifs sans risques. Le niveau de la prime de risque retenue pour la clôture 2010 s'élève à 6,61 % sur la base de la dernière prime de risque du marché Europe communiquée,
- taux de rémunération des actifs sans risque : le niveau retenu s'élève à 3,36 %, sur la base des derniers taux d'adjudication des OAT à 10 ans communiqués.

De cette valorisation, il est ressorti qu'aucune dépréciation n'était à constater pour les participations directes d'IFPEN dans les sociétés non cotées.

S'agissant des participations directes d'IFPEN dans les sociétés cotées, et sur la base des cours moyens de bourse du mois de décembre, aucune dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2010.

NOTE 6 – ACTIF CIRCULANT

■ Stocks de matières et autres approvisionnements

La méthode de valorisation des stocks de matières et fournitures consommables appliquée est celle du FIFO. Une dépréciation de 0,4 k€ est constatée sur le stock de métaux précieux compte tenu du cours de ces derniers au 31 décembre 2010.

■ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des dépréciations sont pratiquées lorsqu'il apparaît une probabilité de non recouvrement.

■ Créances clients	62 081 k€
dont 19 807 k€ de factures à établir sur travaux terminés et redevances	
■ Dépréciations des créances clients	198 k€
■ Autres créances	25 707 k€

Ce poste se décompose ainsi :

(k€)	Montant brut au 31/12/2010
■ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	177
■ Créance sur l'État au titre de la TVA	6 781
■ Comptes courants Groupe	1 510
■ RTPG - Acomptes/liquidations demandés à la DGEC	2 947
■ RTPG à recevoir des gérants - Fiches IFPEN partenaire	1 660
■ RTPG - Valorisation interne due par partenaires - Fiches IFPEN gérant	2 323
■ Union européenne - Produits à recevoir	1 825
■ Ademe - Produits à recevoir	619
■ Ministères - Produits à recevoir	2 255
■ Anvar - Produits à recevoir	875
■ ANR - Produits à recevoir	3 549
■ DGA - Produits à recevoir	340
■ Programme GSM - Produits à recevoir	283
■ Divers	561
TOTAL	25 707

■ Dépréciations des autres créances 1 794 k€

■ Créances concernant les entreprises liées

(cf. Note 18 - Autres informations)

■ Échéances des créances

CRÉANCES (k€)	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an et à moins de 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				
■ Créances rattachées à des participations	1 950	0	1 950	0
■ Prêts (1) (2)	5 282	247	540	4 495
■ Autres immobilisations financières	771	77	2	691
Créances de l'actif circulant				
■ Avances et acomptes versés sur commandes	533	533	0	0
■ Créances clients et comptes rattachés	62 081	59 831	2 250	0
■ Autres créances	25 707	25 707	0	0
■ Charges constatées d'avance	2 788	2 303	396	89
TOTAL	99 111	88 698	5 138	5 276

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

450

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice

359

■ Valeurs mobilières de placement

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement, composé d'actions de Sicav et de parts de FCP monétaires à court terme, est géré selon la méthode FIFO. Au 31 décembre 2010, il présente une valeur brute comptable de 39 980 k€, évaluée d'après le coût d'acquisition des titres. Sa valeur liquidative s'établissant à 40 044 k€ à cette même date, aucune dépréciation n'est à constater sur la période.

■ Charges constatées d'avance

S'élevant à 2 788 k€, elles sont principalement relatives à des charges de maintenances, d'assurances, de loyers et d'abonnements, se rapportant à des périodes postérieures au 31 décembre 2010.

■ Écarts de conversion actif

L'écart de 41 k€ se rattache aux postes "Créances clients" et "Dettes fournisseurs".

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

■ Variation des capitaux propres

(k€)	Montant au 31/12/2009	Affectation du résultat	Autres variations		Montant au 31/12/2010
			Augmentations	Diminutions	
■ Fonds propres	464 157	61 276			525 434
■ Réserve de réévaluation	797				797
■ Écart de réévaluation libre (1)	171 612				171 612
■ Résultat de l'exercice 2009	61 276	- 61 276			0
■ Résultat de l'exercice 2010	-		10 232		10 232
■ Subventions d'investissement nettes (2)	5 057		1 874	- 839	6 092
TOTAL	702 900	0	12 106	- 839	714 167

(1) Réévaluation à leur valeur réelle des actifs affectés au bilan du secteur lucratif, pratiquée en 2002 dans le secteur non lucratif et en franchise d'impôt sur les sociétés, préalablement au transfert des actifs vers le secteur lucratif

(2) L'augmentation sur l'exercice est constituée d'une subvention accordée par un partenaire industriel en vue de la construction par IFPEN, dans le cadre d'un contrat de collaboration, d'une plate-forme d'essais sur son site de Lyon

La diminution représente la quote-part des subventions rapportée au compte de résultat

NOTE 8 – AUTRES FONDS PROPRES

(k€)	Montant au 31/12/2009	Variation nette période	Montant au 31/12/2010
■ Soutiens DGEC et autres organismes	50 596	- 1 023	49 573

Les aides remboursables comptabilisées au passif du bilan sous la rubrique "Avances conditionnées" correspondent à la part revenant à IFPEN sur les soutiens accordés.

Les obligations de remboursement éventuelles incombant aux partenaires sur des projets ayant bénéficié d'aides de la DGEC font l'objet d'une inscription au titre des engagements hors bilan.

NOTE 9 – PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

(k€)	Montant au 31/12/2009	Dotations de la période	Reprise de la période (provision utilisée) (provision non utilisée)		Montant au 31/12/2010
Pour risques					
■ Pour litiges sociaux	980	10	- 57	- 321	612
■ Pour litiges juridiques et commerciaux	256	202			458
■ Pour pertes de change	20	41	- 20	- 0	41
■ Pour charges fiscales Étranger	601			- 601	0
■ Pour pertes à terminaison	188	29	- 37	- 143	36
	2 046	282	- 115	- 1 066	1 148
Pour charges					
■ Pour indemnités départ retraite	8 704	3 861	- 708	- 534	11 324
■ Pour médailles du travail	1 235	176	- 136	- 9	1 266
■ Pour désamiantage	369		- 125		243
	10 307	4 037	- 969	- 543	12 833
Pour dépréciations					
■ Sur participations					
■ Sur prêts immobilisés	2		- 2		0
■ Sur stocks	60		- 9	- 51	0
■ Sur créances clients	1 092	65	- 91	- 868	198
■ Sur autres créances	867	1 192		- 264	1 794
	2 021	1 256	- 102	- 1 183	1 992
TOTAL	14 374	5 576	- 1 185	- 2 792	15 973
IMPACT RÉSULTAT D'EXPLOITATION		5 525	- 1 106	- 2 470	1 948
IMPACT RÉSULTAT FINANCIER		41	- 22	- 0	18
IMPACT RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		10	- 57	- 321	- 368

Les provisions pour risques et pour charges comprennent principalement :

- Une provision pour indemnités de départs en retraite de 11 324 k€, ainsi qu'une provision pour médailles du travail de 1 266 k€, calculées :
 - sur la base des salariés présents au 31 décembre 2010, et en fonction de leur probabilité de présence ou d'octroi d'une médaille (taux de rotation du personnel fixé à 2,70 %, espérance de vie estimée à partir des tables de mortalité française Insee TF 04-06 et TH 04-06),
 - par actualisation des montants calculés individuellement, sur la base du taux annuel moyen de l'indice OAT Tec 10 (Obligation assimilable du Trésor - Taux à échéance constante à 10 ans).
- Pour les indemnités de départ en retraite, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation (1,61 %) correspond à la différence entre le taux annuel moyen de l'indice OAT Tec 10 soit 3,13 % et le taux annuel d'inflation hors tabac, constaté entre octobre 2009 et octobre 2010 (1,52 %).

La provision pour indemnités de départs en retraite tient compte :

- des dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008, instituant une contribution de 50 % sur les indemnités versées depuis le 1^{er} janvier 2009 en cas de mise à la retraite à l'initiative de l'employeur,
- des dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 relatives au maintien dans l'emploi des salariés âgés, ne permettant plus, depuis le 1^{er} janvier 2010, la mise à la retraite d'un salarié sans son consentement avant l'âge de 70 ans.

La provision comprend également, au titre des avantages similaires, les congés de fin de carrière pour un montant charges comprises de 35 k€.

Les calculs relatifs à ces provisions sont effectués par un cabinet indépendant de courtiers en assurances.

- Le solde de la provision pour travaux de désamiantage, pour 243 k€, après reprise d'un montant de 125 k€ au titre des travaux effectués durant l'exercice.
- Des provisions pour litiges commerciaux et sociaux en cours, respectivement pour 458 k€ et 612 k€.

NOTE 10 – DETTES

- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit et dettes financières diverses 127 k€
Sont essentiellement inscrits à ces postes les comptes courants "Groupe" créditeurs, ainsi que les dépôts et cautionnements reçus (logements des élèves IFP School, contrats d'autorisation d'occupation à titre précaire de locaux d'IFPEN par des entreprises sous-traitantes).

- Dettes fiscales et sociales 41 858 k€
Ce poste se décompose comme suit :

(k€)	Montant au 31/12/2010
■ Personnel - Rémunération et dettes provisionnées	16 905
■ Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 957
■ État et autres collectivités publiques	11 996
TOTAL	41 858

- Autres dettes 19 755 k€
Ce poste se décompose comme suit :

(k€)	Montant au 31/12/2010
■ RTPG - Valorisation interne à reverser	7 021
■ RTPG - Retenues valorisation interne sur partenaires	437
■ Union européenne - Avances reçues	5 801
■ Ademe - Avances reçues	2 513
■ Ministères - Avances reçues	59
■ ANR - Avances reçues	175
■ Communauté urbaine de Lyon - Avances reçues	11
■ Fondation Tuck - Avances reçues	84
■ Crédoeurs divers	3 652
TOTAL	19 755

Le poste "Union européenne - Avances reçues" comprend, au 31 décembre, des fonds reçus de l'Union européenne pour 4,1 M€ au titre du financement de projets de recherche menés par IFPEN en partenariat, à reverser en 2011 aux tiers partenaires. Ces fonds figurent également dans le poste "Disponibilités".

■ Charges à payer 48 746 k€

Elles se rattachent aux postes suivants :

(k€)	Montant au 31/12/2010
■ Fournisseurs	17 709
■ Dettes fiscales et sociales	23 521
■ Dettes sur immobilisations	7 474
■ Autres dettes	41
TOTAL	48 746

■ Dettes concernant les entreprises liées

(cf. Note 18 - Autres informations)

■ Échéances des dettes

DETTES (k€)	Montant	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an et à moins de 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
■ Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	1	1	0	0
■ Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	126	126	0	0
■ Avances et acomptes reçus sur commandes	741	741	0	0
■ Fournisseurs et comptes rattachés	33 522	33 522	0	0
■ Dettes fiscales et sociales	41 858	41 858	0	0
■ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 548	11 548	0	0
■ Autres dettes	19 755	19 755	0	0
■ Produits constatés d'avance	8 546	6 294	2 252	0
TOTAL	116 098	113 846	2 252	0

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

0

(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice

1

■ Produits constatés d'avance

S'élevant à 8 546 k€, ils se rapportent :

- À des prestations de services facturées durant l'exercice mais non totalement réalisées au 31 décembre 2010 (notamment contrats à l'avancement).
- À des créances certaines et garanties mais dont les produits correspondants ne sont pas rattachables à l'exercice 2010 (redevances fixes contractuelles Aker Subsea Inc. pour 5 321 k€ - cf. Note 15 - Engagements reçus).

■ Écarts de conversion passif

L'écart de 19 k€ se rattache principalement au poste "Créances clients".

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un bénéfice de 10 232 k€.

NOTE 11 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation fait état d'une perte de 26 777 k€, en amélioration de 2 426 k€ par rapport à l'exercice précédent, et après prise en compte d'une dotation nette aux amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges de 37 390 k€.

Par comparaison avec l'exercice 2009, les principales évolutions du résultat d'exploitation, hors dotations et reprises nettes aux amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges, concernent :

- Pour les produits, une augmentation de 5 923 k€ provenant de l'accroissement des redevances perçues de 2 876 k€, de la dotation d'État de 2 940 k€, des subventions d'exploitation de 961 k€, et enfin des autres produits pour 311 k€. L'accroissement de ces produits se trouve toutefois atténué par une production immobilisée moindre de 1 078 k€, ainsi qu'une légère baisse de la production vendue de 87 k€.
- Pour les charges, une diminution de 1 482 k€. Celle-ci s'analyse essentiellement par la décroissance de 2 971 k€ des charges de personnel, ainsi que celle des autres charges pour 1 868 k€, toutefois compensées par l'augmentation des charges externes et des impôts et taxes, respectivement pour 2 967 k€ et 958 k€.

NOTE 12 – RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est positif et ressort à 33 832 k€.

Hors dotations et reprises nettes aux dépréciations et aux provisions, le résultat financier est en retrait de 5 619 k€ par rapport à l'exercice 2009.

Ceci résulte essentiellement d'une diminution de 5 229 k€ des revenus des titres de participations, dont 4 983 k€ pour le dividende d'Axens, les dividendes en provenance des autres filiales présentant une variation nette négative de 246 k€.

La diminution de 224 k€ des produits de cessions de valeurs mobilières de placement est essentiellement imputable aux moindres taux de rémunération des placements monétaires au cours de l'année 2010.

- Revenus des titres de participations :
S'élevant à 33 602 k€, ils se décomposent comme suit :

(k€)	Montant au 31/12/2010	Montant au 31/12/2009
■ Axens	22 738	27 721
■ Technip	3 992	3 706
■ Beicip-Franlab	3 402	3 696
■ IFP Investissements	2 044	2 044
■ IFP Training	643	917
■ Cofip	782	620
■ IFP Technologies (Canada) Inc.	-	126
TOTAL	33 602	38 830

NOTE 13 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est positif et s'établit à 5 932 k€, constitué principalement :

- Pour les produits :
 - du résultat net des cessions d'immobilisations financières (titres Technip et CGGVeritas) pour 4 914 k€,
 - de la restitution par un organisme social d'un trop-perçu de 1 316 k€ sur cotisations d'exercices antérieurs,
 - des quotes-parts de subventions d'investissements rapportées au résultat pour 839 k€.
- Pour les charges :
 - d'une indemnité de résiliation de bail due à la filiale immobilière Cofip, pour 1 214 k€.

NOTE 14 – INTÉRESSEMENT DES SALARIÉS

Ce poste s'élève à 2 750 k€ et représente la prime d'intéressement 2010 qui sera versée en 2011, en application de l'accord signé le 30 juin 2008.

Sur ce montant a été appliqué et inscrit au poste "impôts et taxes" du compte de résultat le forfait social de 6 %, contribution patronale instaurée par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009.

AUTRES INFORMATIONS

NOTE 15 – ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CRÉDIT-BAIL

(k€)	31/12/2010	31/12/2009
Engagements donnés	10 106	5 503
■ Partenaires industriels sur projets de recherche bénéficiant d'aides remboursables	3 579	3 579
■ Garanties bancaires pour bonne exécution de contrats de prestations	1 318	1 505
■ Garanties sur logements élèves	5 209	419
Engagements reçus	30 404	25 239
■ Partenaires industriels sur projets de recherche bénéficiant d'aides remboursables	19 147	20 491
■ Cautions des fournisseurs	3 836	2 648
■ Financements privés sur chaires d'enseignement	2 100	2 100
■ Autres garanties reçues	5 321	-

La variation significative des engagements donnés et reçus au cours de l'exercice 2010 provient essentiellement :

- Pour les engagements donnés : de la garantie d'occupation et d'encaissement des loyers des logements des élèves ingénieurs donnée par IFP School à la société Cofip, propriétaire d'une résidence estudiantine. Cette garantie relève d'une convention conclue entre IFPEN et Cofip, pour une durée allant du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2016.
- Pour les engagements reçus : de cautions bancaires délivrées en faveur d'IFPEN par le client Aker Subsea Inc., en garantie du respect d'un échéancier de paiement contractuel allant jusqu'au 1^{er} septembre 2012 et s'élevant à 7 000 kUS\$ (équivalent au 31 décembre 2010 à 5 321 k€).

■ Instruments financiers

IFPEN a recours à des contrats de change à terme afin de couvrir les risques liés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2010, les ventes à terme de devises destinées à couvrir des créances clients s'élèvent à 5 198 kUS\$.

Les achats à terme de devises s'élèvent à 337 kUS\$, et sont destinés à couvrir l'achat d'un équipement dont la réception interviendra en 2011.

NOTE 16 – INFORMATION EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL (k€)	Coût d'entrée (1)	Dotations aux amortissements (2)		Valeur nette
		de la période	cumulées	
Postes du bilan				
■ Installations techniques, matériel et outillage	1 331	62	1 331	
TOTAL	1 331	62	1 331	

(1) Valeur des biens au moment de la signature des contrats

(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées si les biens avaient été acquis. Amortissement pratiqué selon le mode linéaire

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL (k€)	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel (1)
	de la période	cumulées	jusqu'à 1 an	Plus d'1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total à payer	
Postes du bilan							
■ Installations techniques, matériel et outillage	2	1 667	-	-	-	-	156
TOTAL	2	1 667					156

(1) Selon contrats

NOTE 17 – INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

■ Ventilation de l'effectif moyen

CATÉGORIES	31/12/2010		31/12/2009	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
■ Ingénieurs et cadres	959	10	961	6
■ Employés et techniciens	760	-	777	-
TOTAL	1 719	10	1 738	6

■ Droit individuel à la formation (DIF)

Dans le cadre du droit individuel à la formation (DIF) institué par la loi n° 2004-391 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis et non exercés est de 189 126 heures au 31 décembre 2010, pour une valeur estimée à 2 180 k€.

NOTE 18 – ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous détaille la fraction des éléments d'actif (en valeur brute), de passif, des charges et produits financiers concernant les entreprises liées et les participations. Est considérée comme liée une entreprise dans laquelle IFPEN détient un pourcentage de contrôle direct ou indirect supérieur à 50 %.

MONTANT NET CONCERNANT LES ENTREPRISES (k€)	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
	Liées	
■ Avances et acomptes sur immobilisations	113	-
■ Participations	354 272	134 827
■ Créances rattachées à des participations	1 950	-
■ Autres immobilisations financières	678	-
■ Avances et acomptes versés sur commandes	39	-
■ Créances clients et comptes rattachés	39 542	4 005
■ Autres créances	1 510	23
■ Emprunts et dettes financières divers	72	-
■ Avances et acomptes reçus sur commandes	118	50
■ Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 891	0
■ Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	77	35
■ Autres dettes	60	3 723
■ Produits de participations	29 610	3 992
■ Autres produits financiers	46	-
■ Charges financières	69	1

NOTE 19 – TABLEAU - LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2010

SOCIÉTÉS (en milliers d'euros ou d'unités nationales)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	% du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par IFPEN	Avals et cautions donnés par IFPEN	Chiffre d'affaires HT 2010	Bénéfice (ou perte) 2010	Dividendes encaissés par IFPEN 2010
				Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations										
1 - FILIALES										
Cofip 1, avenue de Bois-Préau 92500 Rueil-Malmaison	4 721	14 722	100,00	34 139	34 139	1 950	-	7 175	2 341	782
Beicip-Franlab 232, avenue N. Bonaparte 92500 Rueil-Malmaison	1 588	18 991	100,00	3 102	3 102	1 500	-	58 090	7 125	3 402
Axens 89, bd Franklin Roosevelt 92500 Rueil-Malmaison	28 896	176 463	100,00	218 899	218 899	-	-	331 812	37 396	22 738
IFP Investissements 4, avenue de Bois-Préau 92500 Rueil-Malmaison	79 784	11 848	100,00	93 855	93 855	-	-	-	8 676	2 044
IFP Technologies (Canada) Inc. 810, 744 - 4th Avenue SW Calgary, Alberta T2P 3T4 Canada	4 669 CAD	6 414 CAD	100,00	3 202	3 202	-	-	3 310 CAD	256 CAD	-
								(Eur/Cad 31/12/2010 : 1,3322)		
IFP Training 232, avenue N. Bonaparte 92500 Rueil-Malmaison	2 100	9 464	50,96	1 070	1 070	-	-	37 612	2 892	643
2 - PARTICIPATIONS										
Procethol 2G Route de Bazancourt 51110 Pomacle	37	nc	24,93	9	9	-	-	nc	nc	-
Bionext Chemin de Halage 60200 Venette - Compiègne	8	nc	27,42	2	2	-	-	nc	nc	-
								(Société créée en décembre 2009)		
CGGVeritas 33, avenue du Maine 75015 Paris	60,5 M€	1 653,1 M€	4,19	24 507	24 507	-	-	11,6 M€	- 220,5 M€	-
		(Social 2009)						(Social 2009)		
Technip 89, avenue de la Grande Armée 75116 Paris	83,4 M€	2 156,1 M€	2,68	110 308	110 308	-	-	144,9 M€	45,5 M€	3 992
		(Social 2009)						(Social 2009)		
Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
Sociétés françaises				1	1	-	-			0
Sociétés étrangères				5	5	-	-			-
TOTAL				489 099	489 099	3 450	0	-	-	33 602

NOTE 20 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 129 k€, et se rapporte :

- Au contrôle légal des comptes individuels et consolidés pour 92 k€.
- Aux prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, pour 37 k€.

Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008 (C. com. art. R 123-198 et R 233-14 modifiés)

NOTE 21 – INFORMATION SUR ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Courant janvier 2011, IFPEN a cédé sur le marché boursier des titres de participations dans la société Technip pour un montant total de 9 385 k€, dégageant une plus-value de cession 4 666 k€, nette des frais inhérents à la cession s'élevant à 19 k€.

À l'issue de cette opération, la participation d'IFPEN détenue dans Technip s'établit à 2,57 % à fin janvier 2011, contre 2,68 % au 31 décembre 2010.

NOTE 22 – DIVERS

L'État français a fait l'objet d'une enquête de la Commission européenne sur d'éventuelles aides d'État dont bénéficieraient IFPEN et certaines de ses filiales. La Commission a rendu le 16 juillet 2008 une décision positive à l'égard d'IFPEN et de ses filiales. UOP Ltd, filiale britannique de la société américaine UOP, a introduit le 20 mai 2009 (Journal officiel de l'Union européenne du 18/07/2009) un recours à l'encontre de la décision de la Commission auprès du Tribunal de première instance des Communautés européennes (TPICE, devenu Tribunal de l'Union européenne), à Luxembourg. IFPEN s'est joint à la procédure, en tant que partie intéressée. Il est peu probable que le jugement du Tribunal soit rendu avant la fin de l'année 2011, la procédure orale n'ayant pas été encore ouverte à ce stade.

Par ailleurs, la Commission européenne a indiqué le 17 juillet 2008 aux autorités françaises qu'elle avait décidé d'ouvrir la procédure formelle d'examen prévue à l'article 88, paragraphe 2, du traité CE à l'égard de la garantie illimitée de l'État français dont bénéficierait IFPEN en vertu de son statut d'EPIC ; aucune décision n'a encore été rendue par la Commission.

COMPTES CONSOLIDÉS

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
100, rue de Courcelles
75017 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
B.P. 136
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

IFP Energies nouvelles

Etablissement Public Industriel et Commercial

4 avenue du Bois Préau
92 500 Rueil Malmaison

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et qui résulte de notre désignation par arrêté du 20 novembre 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de l'établissement IFP Energies nouvelles, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Direction Générale. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne le point suivant :

- le principe de suivi de la valeur des écarts d'acquisition et des titres de participation est exposé dans le paragraphe 1 « Règles et méthodes comptables » des notes aux états financiers. Nous avons vérifié le bien fondé et la correcte application de la méthodologie mise en œuvre, apprécié le caractère raisonnable des données et des hypothèses utilisées et vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

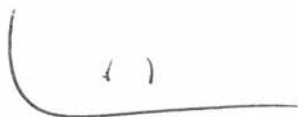
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Jean-Pierre CORDIER

Deloitte & Associés



Alain PENANGUER

BILAN CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2010

(M€)		31/12/2010	31/12/2009
■ Écarts d'acquisition	(note 4)	57,6	58,0
■ Immobilisations incorporelles	(note 5)	48,5	37,9
■ Immobilisations corporelles	(note 6)	285,4	266,7
■ Immobilisations financières	(note 7)	170,2	175,6
■ Titres mis en équivalence	(note 8)	5,3	5,3
Actif immobilisé		566,9	543,6
■ Stocks et en-cours	(note 10)	102,0	93,6
■ Clients et comptes rattachés	(note 11)	245,3	197,0
■ Autres créances et comptes de régularisation	(note 12)	73,4	73,4
■ Valeurs mobilières de placement	(note 13)	132,3	108,2
■ Disponibilités	(note 13)	58,9	54,3
Actif circulant		611,8	526,5
TOTAL ACTIF		1 178,8	1 070,1
■ Fonds propres IFPEN		525,4	464,2
■ Réserves consolidées		136,3	70,4
■ Écarts de conversion		- 3,9	- 7,9
■ Résultat Groupe		34,8	127,3
Capitaux propres part du Groupe		692,7	654,0
Intérêts minoritaires		7,7	6,6
Total capitaux propres		700,3	660,6
Autres fonds propres	(note 14)	51,5	52,6
Provisions pour risques et charges	(note 15)	48,8	46,7
■ Emprunts et dettes financières (1)	(note 17)	18,6	19,3
■ Fournisseurs et comptes rattachés		123,0	91,3
■ Autres dettes et comptes de régularisation	(note 18)	236,6	199,6
Dettes		378,2	310,3
TOTAL PASSIF		1 178,8	1 070,1

(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2010

(M€)		Exercice 2010	Exercice 2009
■ Chiffre d'affaires	(note 24)	689,2	682,1
■ Subvention de fonctionnement IFPEN		169,0	166,1
■ Autres produits d'exploitation		60,1	72,8
■ Achats et variations de stocks		- 213,7	- 245,8
■ Charges externes et autres charges		- 226,1	- 211,5
■ Impôts et taxes		- 35,9	- 36,1
■ Charges de personnel		- 315,2	- 307,0
■ Dotations aux amortissements et aux dépréciations	(note 19)	- 81,2	- 75,4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(note 24)	46,2	45,2
■ Résultat financier	(note 20)	4,3	53,2
RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES		50,5	98,4
■ Résultat exceptionnel	(note 21)	8,7	55,4
■ Impôts sur les résultats	(note 22)	- 18,6	- 22,1
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES		40,5	131,7
■ Part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(note 8)	2,7	3,3
■ Dotation aux amortissements nettes des écarts d'acquisition	(note 4)	- 6,4	- 6,3
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		36,9	128,7
■ Intérêts minoritaires		- 2,0	- 1,4
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		34,8	127,3

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

AU 31 DÉCEMBRE 2010 (établi à partir du résultat Groupe)

(M€)	Exercice 2010	Exercice 2009
■ Résultat net part du Groupe	34,8	127,3
■ Intérêts minoritaires - Résultat	2,0	1,4
■ Part dans le résultat net des mises en équivalence	- 1,9	- 2,5
■ Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
– Amortissements et provisions	64,0	8,5
– Variation des impôts différés (note 16)	- 1,5	2,9
– Plus ou moins-values de cession d'immobilisations (note 21)	- 4,0	1,3
– Libération de remboursement d'avances conditionnées (note 21)	0,0	- 50,0
■ Marge brute d'autofinancement	93,4	88,9
■ Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (note 23)	12,8	- 9,9
TOTAL DES FLUX GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	106,1	78,9
■ Acquisitions ou augmentations de l'actif immobilisé	- 75,2	- 65,9
■ Cessions ou diminutions de l'actif immobilisé	12,3	1,7
■ Incidence des variations de périmètre (note 23)	- 12,5	- 2,8
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT	- 75,3	- 66,9
■ Augmentations de capital	0,0	0,0
■ Dividendes versés	- 1,1	- 1,1
■ Variation nette des avances conditionnées	- 0,8	- 1,4
■ Émissions d'emprunts	0,4	0,9
■ Diminutions des dettes financières	- 4,9	- 4,1
TOTAL DES FLUX DE FINANCEMENT	- 6,4	- 5,8
■ Incidence des écarts de conversion	1,9	- 0,7
VARIATION DE TRÉSORERIE	26,3	5,5
■ Trésorerie ouverture	160,5	155,0
■ Trésorerie clôture (note 13)	186,8	160,5

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2010

(M€)	Fonds propres	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Écarts de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
CAPITAUX PROPRES 31/12/2008	494,0	26,9	13,7	- 6,5	528,0	6,4	534,4
■ Affectation du résultat consolidé 2008	- 29,8	43,5	- 13,7		0,0		0,0
■ Dividendes versés		- 0,0			- 0,0		- 0,0
■ Résultat consolidé			127,3		127,3	1,4	128,7
■ Variations des écarts de conversion				- 1,4	- 1,4		- 1,4
■ Autres mouvements		0,0			0,0		0,0
■ Variations des intérêts minoritaires						- 1,2	- 1,2
CAPITAUX PROPRES 31/12/2009	464,2	70,4	127,3	- 7,9	654,0	6,6	660,6
■ Affectation du résultat consolidé 2009	61,3	66,0	- 127,3		0,0		0,0
■ Dividendes versés		- 0,0			- 0,0		- 0,0
■ Résultat consolidé			34,8		34,8	2,0	36,9
■ Variations des écarts de conversion				3,9	3,9		3,9
■ Autres mouvements		- 0,1			- 0,1	0,1	0,0
■ Variations des intérêts minoritaires						- 1,1	- 1,1
CAPITAUX PROPRES 31/12/2010	525,4	136,3	34,8	- 3,9	692,7	7,7	700,3

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

FAIT MARQUANT DE LA PÉRIODE

L'IFP est devenu IFP Energies nouvelles :

Intégré à la loi portant engagement national pour l'environnement (dite Loi Grenelle 2), le changement de dénomination de l'IFP en IFP Energies nouvelles est entré en vigueur avec la promulgation de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (JORF n° 0160 du 13 juillet 2010).

Proposée par le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM), cette nouvelle dénomination met en cohérence le nom de l'IFP avec la finalité et la réalité de ses programmes de recherche, davantage tournés vers les nouvelles technologies de l'énergie (NTE).

Les commentaires et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

NOTE 1 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros avec une décimale.

■ Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe IFPEN sont établis conformément aux principes comptables français applicables au 31 décembre 2010.

■ Méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle en association avec d'autres partenaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe IFPEN n'a pas le contrôle mais y exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable est présumée lorsque le Groupe contrôle au moins 20 % du capital de la société.

Sont exclues du périmètre de consolidation, les sociétés contrôlées ou sous influence notable pour lesquelles les conditions suivantes ne sont pas remplies :

- produits d'exploitation hors Groupe : seuil supérieur ou égal à 3 M€
et
- total du bilan : seuil supérieur ou égal à 9 M€.

La liste des filiales consolidées et non consolidées au 31 décembre 2010 est présentée en Note 2.

■ Établissement des comptes consolidés

La consolidation des comptes des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est effectuée en utilisant :

- la technique de la consolidation par paliers : pour les sociétés Axens, Beicip-Franlab, D2T, Eurecat, RSI, VT Holding, Heurtey Petrochem et Prosernat qui arrêtent des comptes consolidés au 31 décembre 2010,
- la technique de la consolidation directe : pour les autres sociétés du Groupe, sur la base de leurs comptes sociaux, arrêtés au 31 décembre 2010.

■ Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères autonomes sont convertis en euros selon la méthode du cours de clôture :

- les comptes de bilan sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice,
- les comptes de résultat sont convertis sur la base des taux de change moyens de l'exercice,
- les écarts de conversion résultant de la variation entre les taux de clôture de l'exercice précédent et ceux de l'exercice en cours sur les éléments de bilan, ainsi que ceux provenant de la différence entre les taux de change moyens et les taux de change à la clôture sur les éléments de résultat, sont portés dans le poste "Écarts de conversion" inclus dans les capitaux propres consolidés.

■ Écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont inscrits à l'actif du bilan consolidé et amortis linéairement sur une durée n'excédant pas 15 ans.

Les écarts d'acquisition sont appréciés à la clôture de chaque exercice en fonction des résultats et des perspectives des filiales concernées. Une dépréciation accélérée de l'écart d'acquisition est retenue par le Groupe lorsque les perspectives d'activité de la filiale divergent de manière significative des hypothèses qui ont prévalu lors de l'acquisition.

La dotation aux amortissements des écarts d'acquisition figure sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé.

■ Immobilisations incorporelles et corporelles

■ Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production. Les durées usuelles d'amortissement sont précisées ci-après :

▪ savoir-faire industriel	8 à 20 ans linéaire
▪ licence	10 ans linéaire
▪ brevets	10 à 20 ans linéaire
▪ concessions	20 ans linéaire
▪ logiciels	1 à 10 ans linéaire
▪ frais de développement	2 à 5 ans linéaire

L'application de principes communs aux sociétés consolidées conduit à éliminer de l'actif du bilan consolidé les frais de recherche immobilisés dans les comptes sociaux d'IFPEN, la contrepartie étant la diminution des réserves et/ou du résultat. Les frais de développement sont maintenus à l'actif du bilan consolidé et amortis sur leur durée d'utilité.

■ Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production. Les durées usuelles d'amortissement sont précisées ci-après :

▪ constructions industrielles	20 à 30 ans linéaire
▪ autres constructions	10 à 30 ans linéaire
▪ agencements	5 à 15 ans linéaire
▪ installations techniques	3 à 20 ans linéaire
▪ matériels – outillages	3 à 20 ans linéaire
▪ matériel de transport	4 à 5 ans linéaire
▪ matériel de bureau	2 à 10 ans linéaire ou dégressif
▪ matériel informatique	3 à 5 ans linéaire ou dégressif
▪ mobilier	5 à 10 ans linéaire

■ Contrat de crédit-bail

Les immobilisations significatives faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations incorporelles et corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée. La dette financière correspondante est inscrite au passif.

■ Titres de participation des sociétés non consolidées

Les titres de participation des sociétés non consolidées sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les titres de participation libellés en devises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition converti en euros au cours du jour de l'opération.

Lorsque, à la clôture des comptes annuels, la valeur d'utilité des titres de participation est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence entre ces deux valeurs. La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette (éventuellement réévaluée), des perspectives de rentabilité ainsi que, pour les sociétés cotées sur des marchés réglementés, de l'évolution du cours de bourse.

■ Titres des sociétés mis en équivalence

Les titres des sociétés mis en équivalence figurent au bilan pour la quote-part de situation nette détenue par le Groupe IFPEN dans chacune des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Lorsque la quote-part dans les capitaux propres devient négative et que le Groupe a décidé de maintenir sa participation dans la société concernée, la partie négative est portée dans la rubrique des provisions pour risques et charges.

■ Stocks et en-cours de production

Les stocks sont évalués au coût de revient selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production incluant les consommations et les charges directes et indirectes de fabrication, les amortissements des biens concourant à la production. Les frais financiers sont exclus du coût de production.

Les stocks et les en-cours de production font l'objet d'une dépréciation lorsque la valeur de réalisation estimée est inférieure au coût de revient.

Par ailleurs, une dépréciation est constituée pour les produits non conformes et pour les stocks à rotation lente.

■ Créances clients

Les créances clients sont dépréciées dès lors qu'un risque certain de non recouvrement est identifié.

■ Conversion des opérations en devises

Les charges et les produits résultant des opérations en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs en devises sont convertis au taux de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

■ Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur l'écart entre la valeur fiscale et la valeur comptable consolidée des actifs et des passifs et portent notamment sur les retraitements effectués en consolidation et sur les différences temporaires. Ils apparaissent au bilan sous les rubriques :

- "Provisions pour risques et charges" pour les impôts différés passif,
- "Autres créances" pour les impôts différés actif.

Le taux d'imposition différée retenu dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 est de 33,33 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits ne sont pas comptabilisés lorsque leur récupération n'est pas probable dans un délai raisonnablement court.

■ Trésorerie

Les valeurs mobilières de placement constituées de produits de placements à court terme figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. À la clôture, si leur valeur liquidative est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les disponibilités sont composées des comptes de caisse et des comptes bancaires.

■ Autres fonds propres

Les aides remboursables comptabilisées au passif du bilan sous la rubrique "Avances conditionnées" correspondent à la part revenant au Groupe IFPEN sur les soutiens accordés.

Les obligations de remboursement éventuelles incombant aux partenaires sur des projets ayant bénéficié d'aides de la DGEC font l'objet d'une inscription au titre des engagements hors bilan.

■ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour le Groupe ; ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

- Engagements de retraite et médailles du travail : les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail font l'objet d'une provision, portée sous la rubrique "Provisions pour risques et charges". Cette provision est calculée sur la base des conventions et des lois en vigueur et, s'il y a lieu, des accords de branches de chaque entité.

Méthode préconisée dans le Groupe IFPEN :

- calcul sur la base des salariés présents au 31 décembre 2010, et en fonction de leur probabilité de présence ou d'octroi d'une médaille (taux de rotation du personnel, espérance de vie estimée à partir des tables de mortalité française Insee TF 04-06 et TH 04-06),
- actualisation des montants calculés individuellement, sur la base du taux annuel moyen de l'indice OAT Tec 10 (Obligation assimilable du Trésor - Taux à échéance constante à 10 ans).

La provision tient compte :

- des dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008, instituant une contribution de 50 % sur les indemnités versées depuis le 1^{er} janvier 2009 en cas de mise à la retraite à l'initiative de l'employeur,
- des dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 relatives au maintien dans l'emploi des salariés âgés, ne permettant plus, depuis le 1^{er} janvier 2010, la mise à la retraite d'un salarié sans son consentement avant l'âge de 70 ans.

Les calculs relatifs à ces provisions sont effectués par un cabinet indépendant de courtiers en assurances.

- Garanties clients : les provisions pour garanties clients sont calculées en fonction des risques et des engagements contractuels.
- Risques filiales et participations : les provisions pour risques filiales et participations correspondent à la quote-part de situation nette négative des sociétés non consolidées. Une provision complémentaire peut être constituée dans le cas de risques spécifiques identifiés.

- Pertes à terminaison : les provisions pour pertes à terminaison sont enregistrées dès lors que le résultat prévisionnel du contrat apparaît négatif.
- Écarts d'acquisition négatifs : les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif du bilan en provisions pour risques et charges et sont rapportés au résultat selon un plan de reprise sur une durée n'excédant généralement pas cinq ans.

■ Provisions réglementées

Les provisions réglementées (amortissements dérogatoires, provisions pour hausse des prix, provisions pour grands ensembles, etc.) dont les constitutions ne dépendent pas à l'application d'un principe économique, sont éliminées du bilan consolidé du Groupe IFPEN.

■ Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement, inscrites en capitaux propres dans les comptes individuels d'IFPEN et de ses filiales, font l'objet d'un retraitement par transfert dans les comptes de régularisation-passif.

■ Chiffre d'affaires

Les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires sur contrats long terme sont les suivantes :

- Ventes de produits : le chiffre d'affaires est reconnu à l'expédition, au regard des règles contractuelles applicables.
- Ventes de services :
 - les ventes au forfait font l'objet d'une reconnaissance du chiffre d'affaires selon la méthode de l'avancement. Ce principe entraîne la constatation de factures à établir ou de produits constatés d'avance quand la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Une provision pour risque de perte sur marché à terminaison est enregistrée dès lors que le résultat prévisionnel du contrat apparaît négatif,
 - les ventes de prestations en régie sont enregistrées au même rythme que les prestations fournies.
- Redevances : le Groupe concède par accords de licences à ses clients le droit d'utiliser les brevets, les procédés et les logiciels issus de sa recherche et perçoit à ce titre des redevances. Celles-ci sont enregistrées en résultat au fur et à mesure des facturations prévues contractuellement.

■ Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges résultant d'opérations ou d'événements clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

NOTE 2 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est présenté dans le tableau suivant :

Méthodes de consolidation :

- IG : Intégration globale
- IP : Intégration proportionnelle
- ME : Mise en équivalence

	Siège social	31/12/2010			31/12/2009		
		% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode
IFP Energies nouvelles	Rueil-Malmaison, France	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Cofip SAS	Rueil-Malmaison, France	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
IFP Investissements SA	Rueil-Malmaison, France	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
IFP Training SA	Rueil-Malmaison, France	51 %	51 %	IG	51 %	51 %	IG
GROUPE AXENS :							
Axens SA	Rueil-Malmaison, France	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Axens North America	Princeton NJ, États-Unis	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Axens Far East	Tokyo 106, Japon	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Axens (Beijing) Trading Co., Ltd	Pékin, Rép. Pop. de Chine	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Axens Middle East SPC	Manama, Bahrein	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Axens India Private Ltd	New Delhi, Inde	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG

	Siège social	31/12/2010			31/12/2009		
		% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode
Axens Vostok	Moscou, Russie	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Axens Canada Specialty Aluminas Inc.	Brockville, Ontario, Canada	100 %	100 %	IG	-	-	-
GROUPE BEICIP-FRANLAB :							
Beicip-Franlab SA	Rueil-Malmaison, France	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Beicip Inc.	Houston TX, États-Unis	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Beicip Tecnologia	Rio de Janeiro, Brésil	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Beicip Servicio de Mexico	Mexico, Mexique	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Beicip Geotechnologies	Moscou, Russie	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
IFP Middle East Consulting	Manama, Bahreïn	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
GROUPE D2T :							
D2T SA	Trappes, France	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
D2T America	Clinton Twp MI, États-Unis	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
D2T Gmbh	Dieburg, Allemagne	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
D2T Chine	Wuhan, Rép. Pop. de Chine	100 %	100 %	IG	-	-	-
GROUPE PROSERNAT :							
Prosernat SA	Paris La Défense, France	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
GROUPE RSI :							
RSI SA	Montbonnot, France	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
RSI Simcon	Houston TX, États-Unis	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
Beijing HKD	Pékin, Rép. Pop. de Chine	75 %	75 %	IG	40 %	40 %	ME
GROUPE D2T :							
Teos	Trappes, France	50 %	50 %	IP	-	-	-
GROUPE EURECAT :							
Eurecat SA	La Voulte sur Rhône, France	50 %	50 %	IP	50 %	50 %	IP
Eurecat France SAS	La Voulte sur Rhône, France	50 %	50 %	IP	50 %	50 %	IP
Eurecat US	Houston TX, États-Unis	43 %	43 %	IP	43 %	43 %	IP
Petroval SA	St Romain de Colbosc, France	30 %	30 %	IP	30 %	30 %	IP
Petroval LP	Houston TX, États-Unis	30 %	30 %	IP	30 %	30 %	IP
Petroval Inc.	Houston TX, États-Unis	30 %	30 %	IP	30 %	30 %	IP
Rigel SRL	Milan, Italie	50 %	50 %	IP	50 %	50 %	IP
Eco-Rigen SRL	Gela, Italie	35 %	35 %	IP	35 %	35 %	IP
GROUPE PROSERNAT :							
KPN Gas Technology SDN	Kuala Lumpur, Malaisie	50 %	50 %	IP	50 %	50 %	IP
GROUPE AXENS :							
GIE Chimie Salindres	Salindres, France	50 %	50 %	ME	50 %	50 %	ME
GROUPE D2T :							
D2T Korea	Séoul, Corée	25 %	25 %	ME	25 %	25 %	ME
GROUPE EURECAT :							
Al Bilad Catalysts Co., Ltd	Jubail, Arabie saoudite	15 %	15 %	ME	15 %	15 %	ME
GROUPE VT HOLDING :							
VT Holding	Nanterre, France	-	-	-	34 %	34 %	ME
Vinci Technologies SA	Nanterre, France	-	-	-	34 %	34 %	ME

	Siège social	31/12/2010			31/12/2009		
		% Contrôle	% Intérêt	Méthode	% Contrôle	% Intérêt	Méthode
Xytel Inc.	Roebuck SC, États-Unis	-	-	-	34 %	34 %	ME
Xytel India	Bhosari, Inde	-	-	-	17 %	17 %	ME
GROUPE HEURTEY PETROCHEM :							
Heurtey Petrochem SA	Vincennes, France	39 %	39 %	ME	39 %	39 %	ME
Heurtey Petrochem Asia Private Ltd	Singapour	39 %	39 %	ME	39 %	39 %	ME
Heurtey Petrochem India Private Ltd	Mumbai, Inde	39 %	39 %	ME	23 %	23 %	ME
Heurtey Petrochem Gmbh	Hemslingen, Allemagne	35 %	35 %	ME	35 %	35 %	ME
Heurtey Petrochem Romania Srl	Bucarest, Roumanie	39 %	39 %	ME	39 %	39 %	ME
Heurtey Petrochem South Africa Ltd	Rosebank, Afrique du Sud	39 %	39 %	ME	39 %	39 %	ME
Petro-Chem Development Co., Inc.	New-York NY, États-Unis	39 %	39 %	ME	39 %	39 %	ME
Petro-Chem Korea Co., Ltd	Séoul, Corée	32 %	32 %	ME	32 %	32 %	ME
Petro-Chem India Ltd	Pune, Inde	31 %	31 %	ME	31 %	31 %	ME
JV Beta-Heurtey SA	Buzau, Roumanie	37 %	37 %	ME	37 %	37 %	ME
LLC Heurtey Petrochem Russia	St Petersburg, Russie	39 %	39 %	ME	39 %	39 %	ME
Heurtey Petrochem Heaters Industry and Trade Ltd	Istanbul, Turquie	39 %	39 %	ME	39 %	39 %	ME
JV Petro-Chem Heurtey Ltd	Londres, Royaume-Uni	39 %	39 %	ME	39 %	39 %	ME
PFR Engineering	Los Angeles CA, États-Unis	39 %	39 %	ME	39 %	39 %	ME
PFR Technologies LLC	Los Angeles CA, États-Unis	39 %	39 %	ME	39 %	39 %	ME
Petro-Chem Zamil Co., Ltd	Damman, Arabie saoudite	19 %	19 %	ME	-	-	-
Heurtey Petrochem Srb d.o.o	Belgrade, Serbie	39 %	39 %	ME	-	-	-

Les principales sociétés non consolidées sont présentées dans le tableau suivant :

	Siège social	31/12/2010		31/12/2009	
		% Contrôle	% Intérêt	% Contrôle	% Intérêt
CGGVeritas	Paris, France	8 %	4 %	8 %	4 %
Technip	Paris, France	5 %	3 %	6 %	3 %
IFP Technologies (Canada) Inc.	Calgary Alberta, Canada	100 %	100 %	100 %	100 %
Geogreen	Rueil-Malmaison, France	40 %	40 %	40 %	40 %
ISIS développement	Rueil-Malmaison, France	100 %	100 %	100 %	100 %
ISIS Nederland	Amsterdam, Pays-Bas	100 %	100 %	100 %	100 %
Tech'Advantage	Rueil-Malmaison, France	100 %	100 %	100 %	100 %
Thide Environnement (1)	Voisins-Le-Bretonneux, France	-	-	31 %	31 %
Procethol 2G	Pomacle, France	25 %	25 %	25 %	25 %
Bionext	Venette-Compiègne, France	33 %	33 %	33 %	33 %

(1) La société Thide Environnement a été liquidée le 23 décembre 2010

NOTE 3 – ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation a évolué comme suit au cours de l'année 2010 :

- Groupe Heurtey Petrochem :
 - entrée de Petro-Chem Zamil Co., Ltd détenue à 50 % par Petro-Chem Development Co., Ltd. Cette nouvelle société détenue conjointement avec la société Zamil, est intégrée selon le mode de l'intégration proportionnelle dans les comptes du Groupe Heurtey Petrochem,
 - entrée de Heurtey Petrochem Srb d.o.o détenue à 100 % par Heurtey Petrochem,
 - achat de titres complémentaires de la société Heurtey Petrochem India Private Ltd portant ainsi cette participation de 60 % à 100 % du Groupe Heurtey Petrochem.
- Le Groupe RSI a finalisé, au cours de l'année 2010, une prise de participation complémentaire de 35 % dans la société Beijing HKD, qu'il détient désormais à hauteur de 75 %. Il en résulte que cette société est désormais consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans le palier de consolidation du Groupe RSI.
- Cession à VT Finances en novembre 2010 de la totalité de la participation détenue dans VT Holding (34 % du capital) par IFP Investissements. Cette opération a dégagé une plus value consolidée de 1,7 M€.
- Axens Canada Specialty Aluminas Inc. est entrée dans le périmètre du Groupe Axens le 1^{er} octobre 2010. Cette filiale, détenue à 100 % par Axens, a acheté une activité de production et de commercialisation d'adsorbants et de catalyseurs Claus au Groupe Rio Tinto Alcan. Elle inclut notamment des équipes et un site industriel à Brockville dans l'Ontario au Canada.

■ Groupe D2T :

Création de deux filiales sur le second semestre :

- D2T Chine au 1^{er} novembre 2010, filiale à 100 % de D2T France,
- Société Teos le 27 décembre 2010, joint venture à 50/50 avec la société Mecachrome.

NOTE 4 – ÉCARTS D'ACQUISITION

(M€)	Durée d'amort.	31/12/2009 Valeur brute	Variations	31/12/2010		
				Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
■ Groupe Axens	15 ans	47,1	6,4	53,5	29,9	23,5
■ Groupe D2T	15 ans	4,5	0,0	4,5	1,6	2,9
■ Prosernat	15 ans	4,8	0,0	4,8	4,6	0,2
■ Groupe RSI	10 et 15 ans	4,3	0,2	4,5	1,7	2,9
■ Groupe VT Holding	15 ans	0,7	- 0,7	0,0	0,0	0,0
■ Groupe Heurtey Petrochem	15 ans	38,7	0,0	38,7	13,0	25,8
■ Groupe Eurecat	15 ans	6,4	0,0	6,4	4,0	2,4
ÉCARTS D'ACQUISITION		106,5	5,9	112,4	54,8	57,6

La variation de ce poste provient principalement de la constatation d'un écart d'acquisition chez Axens pour 6,4 M€ suite à l'entrée d'Axens Canada Specialty Aluminas Inc. et de la sortie de VT Holding du périmètre de consolidation pour 0,7 M€.

La dotation annuelle aux amortissements des écarts d'acquisition figure sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé ; elle s'élève à 6,4 M€ au titre de 2010.

NOTE 5 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(M€)	31/12/2009	Évolution du périmètre	Acquisitions Augment.	Cessions Dimin.	Transferts	Écarts de conversion	31/12/2010
■ Frais d'établissement (brut)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Frais de recherche (brut)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Frais de développement	52,1	0,0	9,6	- 0,2	- 5,9	0,0	55,7
■ Concessions, brevets, licences	47,2	0,1	9,7	0,0	3,3	0,0	60,4
■ Fonds commercial	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0,6	0,0	0,8	0,0	- 1,1	0,0	0,3
■ Autres immobilisations incorporelles	5,9	0,0	3,2	- 0,2	- 2,1	0,0	6,9
■ Immobilisations incorporelles en cours	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,5
IMMOBILISATIONS (BRUT)	106,0	0,1	23,9	- 0,4	- 5,7	0,0	123,8
■ Frais d'établissement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Frais de recherche	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Frais de développement	30,3	0,0	8,4	0,0	- 5,9	0,0	32,8
■ Concessions, brevets, licences	35,5	0,0	4,4	0,0	0,4	0,0	40,3
■ Fonds commercial	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Autres immobilisations incorporelles	2,2	0,0	0,2	0,0	- 0,2	0,0	2,3
IMMOBILISATIONS (AMT/DEP)	68,0	0,0	13,0	0,0	- 5,7	0,0	75,4
IMMOBILISATIONS (NET)	37,9	0,1	10,9	- 0,4	0,0	0,0	48,5

Le poste "Frais de développement" augmente de 9,6 M€ dont 4,9 M€ pour Axens, 2,9 M€ pour IFPEN, 1 M€ pour D2T et 0,8 M€ pour RSI.

Le poste "Concessions, brevets, licences" augmente de 9,7 M€ dont 7,5 M€ pour Axens, 1,4 M€ pour IFPEN et 0,8 M€ pour Beicip-Franlab.

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(M€)	31/12/2009	Évolution du périmètre	Acquisitions Augment.	Cessions Dimin.	Transferts	Écarts de conversion	31/12/2010
■ Terrains	22,2	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	22,6
■ Constructions	256,2	2,7	7,7	- 0,6	18,7	0,6	285,3
■ Installations techniques, matériel et outillage	366,4	4,7	5,3	- 3,8	18,5	1,9	393,1
■ Autres immobilisations	29,7	0,5	1,8	- 0,8	0,0	0,3	31,5
■ Immobilisations en cours	32,8	1,3	33,8	- 0,3	- 36,0	0,0	31,6
■ Avances et acomptes	1,3	0,0	5,0	0,0	- 2,5	0,0	3,8
IMMOBILISATIONS (BRUT)	708,5	9,6	53,6	- 5,5	- 1,1	2,8	767,9
■ Terrains	0,6	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,7
■ Constructions	152,2	0,0	19,5	- 0,6	- 0,2	0,1	171,0
■ Installations techniques, matériel et outillage	269,4	0,0	22,7	- 3,6	0,0	0,9	289,4
■ Autres immobilisations	19,6	0,4	2,7	- 0,7	- 0,9	0,2	21,3
■ Immobilisations en cours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMMOBILISATIONS (AMT/DEP)	441,8	0,4	45,0	- 4,8	- 1,1	1,2	482,5
IMMOBILISATIONS (NET)	266,7	9,1	8,6	- 0,7	0,0	1,6	285,4

L'augmentation de 9,6 M€ des immobilisations corporelles est liée aux évolutions du périmètre au cours de l'exercice soit :

- l'entrée des actifs d'Axens Canada dans le Groupe Axens pour 9,1 M€,
- l'entrée des actifs de Beijing HKD pour 0,5 M€, suite au changement de méthode de consolidation, cette société étant désormais intégrée globalement et non plus selon la méthode de la mise en équivalence du fait de l'augmentation de la participation par le Groupe RSI.

Le poste "Constructions" augmente de 7,7 M€ et concerne principalement IFPEN pour 5,6 M€, Cofip pour 1,6 M€ et Eurecat pour 0,4 M€.

Le poste "Installations techniques, matériel et outillage" augmente de 5,2 M€ dont 3,4 M€ pour IFPEN, 1,1 M€ pour Eurecat et 0,7 M€ en crédit-bail pour Beicip-Franlab. La diminution de ce poste provient principalement d'IFPEN pour 3 M€.

Le poste "Immobilisations en cours" augmente de 33,8 M€ dont 25 M€ pour IFPEN, 7,3 M€ pour Axens, 0,8 M€ pour Eurecat et 0,7 M€ pour D2T.

Les biens inscrits en immobilisations et faisant l'objet de contrats de crédit-bail se répartissent comme suit :

(M€)	31/12/2010			31/12/2009		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
■ Logiciels	2,1	1,3	0,8	1,4	0,8	0,6
■ Terrains	0,6	0,0	0,6	0,6	0,0	0,6
■ Constructions	5,1	2,4	2,7	5,1	2,1	3,0
■ Matériels et outillages	11,2	7,7	3,5	10,6	6,6	4,0
■ Matériels informatiques	0,7	0,6	0,1	0,8	0,7	0,2
CRÉDIT-BAIL	19,6	12,0	7,6	18,5	10,2	8,3

L'augmentation des "Immobilisations en crédit-bail" pour 1,1 M€ provient de Beicip-Franlab.

NOTE 7 – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(M€)	31/12/2009	Évolution du périmètre	Acquisitions Augment.	Cessions Dimin.	Transferts	Écarts de conversion	31/12/2010
■ Titres de participation non consolidés	150,0	0,0	0,0	- 8,0	0,0	0,0	142,0
■ Créances rattachées à des participations	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2
■ Titres immobilisés	19,5	0,0	0,0	- 0,2	0,0	0,0	19,2
■ Prêts	6,1	0,0	0,7	- 0,6	0,2	0,0	6,5
■ Dépôts et cautionnements	0,6	0,0	0,0	- 0,1	0,0	0,0	0,5
■ Autres immobilisations financières	2,3	0,0	0,5	- 0,2	- 0,2	0,0	2,4
IMMOBILISATIONS (BRUT)	178,5	0,0	1,4	- 9,1	0,0	0,0	170,8
■ Titres de participation non consolidés	2,4	0,0	0,0	- 2,3	0,0	0,0	0,0
■ Créances rattachées à des participations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Titres immobilisés	0,5	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,5
■ Prêts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Dépôts et cautionnements	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Immobilisations financières diverses	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
IMMOBILISATIONS (DEP)	2,9	0,0	0,1	- 2,3	0,0	0,0	0,6
IMMOBILISATIONS (NET)	175,6	0,0	1,3	- 6,8	0,0	0,0	170,2

Le poste "Titres de participation non consolidés" diminue de 8 M€, cette diminution provenant de :

- La cession sur le marché boursier par IFPEN de titres de participation dans les sociétés Technip et CGGVeritas, pour un montant total de 10,6 M€, dégagant une plus-value de cession de 4,9 M€.

Au 31 décembre 2010, les participations d'IFPEN détenues dans Technip et CGGVeritas s'établissent respectivement à 2,68 % et à 4,19 %, contre 2,82 % et 4,33 % au 31 décembre 2009.

- La clôture de la liquidation de la société Thide Environnement intervenue le 23 décembre 2010 pour 2,3 M€.

Informations financières relatives aux principales sociétés non consolidées :

RAISON SOCIALE	% Contrôle	Fonds propres	Résultat Période	Valeur comptable des titres (M€)	
				Brute	Nette
CGGVeritas (1)	8 %	2 869,9 M€	- 44,0 M€	24,5	24,5
Technip (1)	5 %	3 202,1 M€	417,6 M€	110,3	110,3
IFP Technologies (Canada) Inc.	100 %	11,1 MCAD	0,3 MCAD	3,2	3,2
Geogreen	40 %	nc (*)	nc (*)	0,4	0,4
ISIS développement	100 %	2,6 M€	0,4 M€	1,9	1,9
ISIS Nederland	100 %	4,3 M€	0,0 M€	0,8	0,8
Tech'Advantage	100 %	1,7 M€	0,6 M€	0,7	0,7
Procethol 2G	25 %	nc (*)	nc (*)	0,0	0,0

(1) Données consolidées

(*) nc : non communiqué

NOTE 8 – TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

(M€ sauf pourcentages)	31/12/2010				31/12/2009			
	% de contrôle	% d'intérêt	Contrib. aux capitaux propres	Contrib. aux résultats	% de contrôle	% d'intérêt	Contrib. aux capitaux propres	Contrib. aux résultats
GIE Chimie Salindres (Groupe Axens) (1)	50 %	50 %	2,1	0,0	50 %	50 %	2,1	0,0
D2T Korea (Groupe D2T) (1)	25 %	25 %	0,2	0,0	25 %	25 %	0,1	0,0
Beijing HKD (Groupe RSI) (2)	-	-	0,0	0,0	40 %	40 %	0,2	0,0
Al Bilad Catalyst (Groupe Eurecat) (1)	15 %	15 %	0,6	0,2	15 %	15 %	0,5	0,2
Groupe VT Holding (3)	-	-	0,0	0,1	34 %	34 %	1,7	1,5
Groupe Heurtey Petrochem	39 %	39 %	2,5	2,3	39 %	39 %	0,8	1,6
TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE			5,3	2,7			5,3	3,3

(1) Titres mis en équivalence à l'intérieur du périmètre de ce Groupe

(2) Beijing HKD est désormais intégrée selon la méthode de l'intégration globale suite à l'augmentation du pourcentage de participation de RSI dans cette société de 40 % à 75 %

(3) Cession du Groupe VT Holding le 3 novembre 2010

NOTE 9 – ACTIFS NETS EN COURS DE CESSION

Néant.

NOTE 10 – STOCKS ET EN-COURS

(M€)	31/12/2010			31/12/2009		
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
■ Matières premières	37,4	1,9	35,5	24,0	1,5	22,5
■ En-cours de production biens et services	1,5	0,0	1,5	1,5	0,0	1,5
■ Produits intermédiaires et finis	52,2	1,3	50,9	52,6	1,9	50,7
■ Marchandises	14,5	0,4	14,1	20,2	1,3	18,9
STOCKS ET EN-COURS (NET)	105,6	3,6	102,0	98,2	4,7	93,6

NOTE 11 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Le poste "Clients et comptes rattachés" comprend essentiellement des créances à court terme.

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ Clients et comptes rattachés	254,9	204,6
■ Dépréciations des créances douteuses	- 9,6	- 7,5
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS (NET)	245,3	197,0

Le poste "Clients et comptes rattachés" augmente de 50,3 M€ dont 10,1 M€ pour IFPEN, 7,9 M€ pour Axens, 4,3 M€ pour Beicip-Franlab, 1,9 M€ pour D2T, 3,9 M€ pour IFP Training, 18,9 M€ pour Prosernat, 1 M€ pour RSI et 2,3 M€ pour Eurecat.

NOTE 12 – AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

Les autres créances représentent principalement des créances à court terme.

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ Avances et acomptes versés	16,4	3,7
■ Créances sociales	0,5	0,4
■ Créances fiscales	29,5	35,0
■ Comptes courants de participations non consolidées	0,2	10,7
■ Créances diverses	1,8	3,4
■ Financements divers	17,1	20,7
■ Charges constatées d'avance	6,7	7,8
■ Impôts différés actif (1)	3,6	3,0
■ Dépréciations des autres créances	- 2,3	- 11,2
AUTRES CRÉANCES (NET)	73,4	73,4

(1) Cf. Note 16

La variation du poste "Avances et acomptes versés" de 12,7 M€ provient essentiellement d'Axens pour 3,2 M€ et de Prosernat pour 9,5 M€.

La diminution du poste "Comptes courants de participations non consolidées" s'explique principalement par la sortie de Thide Environnement pour 10,4 M€.

Le poste "Financements divers" regroupe essentiellement des fonds à recevoir liés au RTPG.

Le poste "Dépréciations des autres créances" concerne exclusivement des dépréciations de comptes courants de participations non consolidées et des dépréciations de créances anciennes diverses.

La diminution de ce poste pour (8,9) M€ provient de :

- la reprise de la dépréciation du compte courant de Thide environnement pour (10,4) M€ dans les comptes d'IFP Investissements,
- la dépréciation par IFPEN d'anciennes fiches RTPG pour 0,9 M€,
- la dépréciation par D2T des impôts différés sur les déficits activés en 2006 pour 0,5 M€.

NOTE 13 – TRÉSORERIE

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ Valeurs mobilières de placement	132,3	108,2
■ Disponibilités	58,9	54,3
TRÉSORERIE BILAN ACTIF	191,1	162,5
■ Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque (note 17)	- 4,3	- 2,0
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	186,8	160,5

La valeur liquidative des titres d'OPCVM au 31 décembre 2010 étant supérieure à leur valeur d'acquisition, aucune provision n'a lieu d'être constituée.

NOTE 14 – AUTRES FONDS PROPRES

Les autres fonds propres sont constitués des avances conditionnées reçues en financement d'opérations de recherche dans le cadre de programmes faisant l'objet de contrats avec des organismes publics.

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ IFPEN	49,0	50,6
■ Axens	0,0	0,0
■ Beicip-Franlab	0,1	0,1
■ Prosernat	2,1	1,6
■ RSI	0,3	0,3
AVANCES CONDITIONNÉES	51,5	52,6

NOTE 15 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(M€)	31/12/2009	Dotations	Reprises charges utilisées	Reprises charges non utilisées	Écarts de conversion	Autres	31/12/2010
■ IDR et médailles	25,1	5,6	- 4,6	- 0,1	0,0	0,0	26,1
■ Litiges, procès et pénalités	4,9	1,1	- 1,4	- 0,3	0,0	0,0	4,4
■ Garanties clients	4,5	5,1	- 1,3	- 0,5	0,0	0,0	7,9
■ Pertes à terminaison	1,9	1,1	- 1,0	- 0,3	0,0	0,0	1,7
■ Désamiantage	0,4	0,0	- 0,1	0,0	0,0	0,0	0,2
■ Pénalités environnementales	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
■ Pertes de change latentes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Restructurations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Risques fiscaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Litiges fiscaux	0,8	0,0	0,0	- 0,7	0,0	0,0	0,0
■ Autres provisions pour risques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
■ Autres provisions pour charges	1,7	0,5	- 1,2	- 0,1	0,0	0,0	0,9
■ Écarts d'acquisition négatifs	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
■ Impôts différés passifs (1)	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	7,2
■ Quote-part de situation nette des titres mis en équivalence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	46,7	13,4	- 9,6	- 2,0	0,1	0,2	48,8

(1) Cf. Note 16

Les provisions pour risques et charges sont essentiellement composées :

- des provisions pour indemnités de départs à la retraite (IDR) et médailles du travail : 12,1 M€ pour IFPEN, 11,2 M€ pour Axens, 0,6 M€ pour Eurecat, 0,6 M€ pour D2T, 0,8 M€ pour IFP Training, 0,2 M€ pour RSI, 0,1 M€ pour Cofip et 0,1 M€ pour Beicip-Franlab,
- des provisions pour garanties clients : 6,5 M€ pour Axens, 1 M€ pour Prosernat.

■ Impact des provisions par nature

(M€)	Dotations	Reprises charges utilisées	Reprises charges non utilisées	Total reprises	Impact résultat
■ Exploitation	13,3	9,5	1,6	11,1	- 2,2
■ Financier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Exceptionnel	0,1	0,1	0,5	0,5	0,4
■ Écart d'acquisition négatif	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	13,4	9,6	2,0	11,6	- 1,8

NOTE 16 – IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les principaux éléments à l'origine de la comptabilisation d'impôts différés sont les suivants :

(M€)	31/12/2009	Variations		31/12/2010
		Impact résultat	Écart de conversion, autre	
■ Sur retraitements d'engagements de retraite	4,9	- 0,6	0,0	4,3
■ Sur retraitements de frais de développement	- 4,2	- 0,4	0,0	- 4,6
■ Sur retraitements des provisions réglementées	- 9,0	0,8	0,0	- 8,2
■ Sur décalages temporaires	4,0	0,1	0,0	4,1
■ Sur retraitements de crédit-bail	- 0,8	0,0	0,0	- 0,8
■ Sur retraitements des déficits fiscaux	0,6	0,1	0,0	0,6
■ Provisions créances clients	0,1	0,0	0,0	0,1
■ Amortissements constructions réévaluées	- 0,3	0,0	0,0	- 0,3
■ Provisions pour dépréciation de stock	0,7	- 0,5	0,1	0,3
■ Autres	0,0	0,7	0,3	1,0
IMPÔT DIFFÉRÉ NET : ACTIF (PASSIF)	- 3,9	0,0	0,4	- 3,5
IMPÔT LIÉ À L'INTÉGRATION FISCALE	(note 22)	1,5		
IMPACT RÉSULTAT		1,5		
PRÉSENTATION AU BILAN				
■ Impôt différé actif	(note 12)	3,0		3,6
■ Impôt différé passif	(note 15)	- 7,0		- 7,2
IMPÔT DIFFÉRÉ NET : ACTIF (PASSIF)		- 3,9		- 3,5

NOTE 17 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

(M€)	31/12/2010			31/12/2009		
	Total	< 1 an	> 1 an	Total	< 1 an	> 1 an
■ Emprunts auprès des établissements de crédit	5,6	1,7	3,9	8,4	2,1	6,2
■ Emprunts en crédit-bail	4,7	1,8	2,9	5,2	1,6	3,6
■ Dépôts et cautionnements reçus	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
■ Participation des salariés	3,4	1,3	2,2	3,4	0,9	2,5
■ Autres emprunts et dettes financières	0,3	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1
■ Intérêts courus dettes financières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
■ Découverts et soldes créditeurs de banque (note 13)	4,3	4,3	0,0	1,7	1,7	0,0
■ Concours bancaires courants (note 13)	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0
DETTES FINANCIÈRES	18,6	9,3	9,2	19,3	6,8	12,5

■ Analyse par échéance

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ 2011	9,3	6,8
■ 2012	3,0	3,6
■ 2013	2,9	2,4
■ 2014	2,3	2,0
■ 2015	0,4	2,0
■ 2016 et après	0,6	2,5
TOTAL	18,6	19,3

■ Analyse par devise

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ EUR	14,1	16,7
■ USD	4,5	2,6
■ Autres	0,0	0,0
TOTAL	18,6	19,3

■ Analyse par taux d'intérêt

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ À taux fixe	8,7	10,0
■ À taux variable	9,9	9,3
TOTAL	18,6	19,3

NOTE 18 – AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION

Les autres dettes représentent principalement des dettes à court terme.

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ Avances et acomptes reçus	45,3	14,3
■ Dettes fiscales	25,3	24,8
■ Dettes sociales	71,1	67,0
■ Dettes sur immobilisations	25,6	23,4
■ Comptes courants	4,3	4,4
■ Financements divers	16,4	25,6
■ Produits constatés d'avance	38,5	31,4
■ Dettes diverses	10,1	8,8
AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION	236,6	199,6

Le poste "Avances et acomptes reçus" augmente de 31 M€, principalement chez Prosernat pour 29,9 M€ et chez D2T pour 1,1 M€.

Le poste "Dettes sur immobilisations" comprend notamment les versements restant à effectuer dans les fonds d'investissements auxquels IFP Investissements a souscrit (Demeter 2 à hauteur de 8,5 M€, Demeter pour 0,4 M€ et Emertec pour 0,1 M€).

Le poste "Financement divers" diminue de (9,2) M€ ; cette variation provient principalement d'IFPEN, pour la raison suivante :

En conformité avec une décision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'ANR (Agence nationale de la recherche) réintègre en interne à compter de janvier 2011 l'ensemble des activités des Unités supports, confiées à différents établissements publics de recherche français et IFPEN a intégralement reversé au cours de l'année 2010 le montant des 9,4 M€ inscrit à son bilan au 31 décembre 2009, principalement aux tiers bénéficiaires de projets, et pour le solde restant à répartir, directement à l'ANR en décembre 2010.

Le poste "Produits constatés d'avance" augmente de 7,1 M€ principalement chez IFPEN pour 4,5 M€ et Axens pour 3,1 M€.

NOTE 19 – DOTATIONS/REPRISES DES AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
EXPLOITATION	- 62,0	- 49,7
■ Dotations aux dépréciations et aux provisions	81,2	75,4
– Sur immobilisations	58,1	54,6
– Sur actif circulant	9,8	3,8
– Pour risques et charges	13,3	17,0
■ Reprises de dépréciations et de provisions	19,2	25,6
– Sur immobilisations	0,0	0,0
– Sur actif circulant	8,1	10,2
– Pour risques et charges	11,1	15,5
FINANCIER	10,3	49,5
■ Dotations aux dépréciations et aux provisions	0,1	1,2
– Sur immobilisations	0,1	0,3
– Sur actif circulant	0,0	0,8
– Pour risques et charges	0,0	0,0
■ Reprises de dépréciations et de provisions	10,4	50,6
– Sur immobilisations	0,0	50,6
– Sur actif circulant	10,4	0,0
– Pour risques et charges	0,0	0,0
EXCEPTIONNEL	2,1	3,5
■ Dotations aux dépréciations et aux provisions	0,7	0,3
– Sur immobilisations	0,1	0,2
– Sur actif circulant	0,5	0,1
– Pour risques et charges	0,1	0,0
■ Reprises de dépréciations et de provisions	2,8	3,7
– Sur immobilisations	2,3	1,0
– Sur actif circulant	0,0	0,1
– Pour risques et charges	0,5	2,7

NOTE 20 – RÉSULTAT FINANCIER

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ Revenus nets de participations	4,5	4,3
■ Revenus des placements	0,8	1,3
■ Résultat de change	- 0,1	- 1,3
■ Intérêts et assimilés	- 0,7	- 0,6
■ Autres charges financières	- 10,4	0,0
■ Reprises/(dotations) financières (note 19)	10,3	49,5
RÉSULTAT FINANCIER	4,3	53,2

Le résultat financier est positif et ressort à 4,3 M€.

Les revenus nets de participations correspondent principalement au dividende reçu de la société Technip pour 4 M€.

Le poste "Reprises/(dotations) financières" comprend la reprise de provision constituée par IFP Investissements sur le compte courant Thide Environnement pour 10,4 M€.

Pour mémoire, le résultat financier au 31 décembre 2009 comprenait la reprise de provision pour dépréciation des titres Technip à hauteur de 50,6 M€.

Le poste "Autres charges financières" représente l'abandon de créance de (10,4) M€ constaté par IFP Investissements au profit de Thide Environnement dans le cadre de la clôture de sa liquidation.

NOTE 21 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ Plus (moins-values) de cessions d'actifs	4,0	- 1,3
■ Reprises (dotations) exceptionnelles (note 19)	2,6	3,5
■ Divers	2,0	53,2
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8,7	55,4

Le résultat exceptionnel s'établit à 8,7 M€ au 31 décembre 2010, constitué principalement :

- du résultat de cessions de titres Technip et CGGVeritas par IFPEN pour 4,9 M€ (voir Note 7),
- de la moins-value de sortie des titres de Thide Environnement pour 2,3 M€, suite à la clôture de la liquidation de cette société le 23 décembre 2010 ; cette perte est intégralement compensée par la reprise des dépréciations constatées sur cette participation,
- du résultat de cession des titres VT Holding pour 1,7 M€,
- de la restitution à IFPEN par un organisme social d'un trop perçu de cotisations sur exercices antérieurs pour 1,3 M€.

Pour mémoire, le résultat exceptionnel au 31 décembre 2009 comprenait sur la ligne "Divers" le produit résultant de la libération par anticipation de l'obligation de remboursement des avances remboursables reçues par IFPEN du Réseau des technologies pétrolières et gazières (RTPG) pour 50 M€.

NOTE 22 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

■ Ventilation entre impôts courants et impôts différés

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ Impôts courants	20,1	19,5
■ Impôts différés	- 1,5	2,6
CHARGE TOTALE D'IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	18,6	22,1

■ Rapprochement entre la charge d'impôt et la base taxable

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ Résultat courant des sociétés intégrées	50,5	98,4
■ Résultat exceptionnel	8,7	56,0
BASE D'IMPOSITION	59,1	154,4
■ Taux d'imposition	33,33 %	33,33 %
IMPÔT THÉORIQUE (1)	19,7	51,5
■ Impôts sur les résultats	20,1	19,5
■ Charge (Produit) d'impôt différé (note 16)	- 1,5	2,6
TOTAL IMPÔT CONSTATÉ (2)	18,6	22,1
ÉCART (2) - (1) À EXPLIQUER : CHARGE (PRODUIT)	- 1,1	- 29,4
■ Incidence des différences permanentes	- 3,0	- 16,1
■ Impact différences de taux d'imposition	0,7	1,2
■ Déficit fiscaux non activés	- 3,4	0,2
■ Secteur non lucratif IFPEN	9,1	- 9,3
■ Résultat sur cessions d'immobilisations financières	- 1,4	0,0
■ Crédits d'impôt	- 2,9	- 5,6
■ Autres	- 0,2	0,2
TOTAL EXPLIQUÉ : CHARGE (PRODUIT)	- 1,1	- 29,4

■ Déficit fiscal reportable

Les déficits fiscaux reportables d'IFPEN pour un montant de 51,8 M€ n'ont pas été activés, leur récupération n'étant pas jugée probable dans un délai raisonnablement court.

■ Intégration fiscale

IFP Investissements et ses filiales RSI, D2T, Tech'Advantage et Prosernat ont constitué un groupe fiscal en application des articles 223 A et suivants du Code général des impôts, dont IFP Investissements est tête de groupe.

L'option, valable cinq ans, a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2008.

L'impôt est constaté au sein du groupe selon le principe de la neutralité comme si les sociétés étaient imposées séparément.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la mère et sont considérées comme une simple économie de trésorerie.

Les économies d'impôt réalisées par le groupe non liées aux déficits (correctifs, notamment) sont conservées chez la mère et constatées en produits ou en charges.

■ Dans les comptes consolidés

Au 31 décembre 2010, un produit de 1,5 M€ a été constaté chez IFP Investissements concernant le groupe d'intégration fiscale.

NOTE 23 – TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

■ Variation des amortissements et provisions

La variation du poste “Amortissements et provisions” s’explique principalement par la reprise en 2009 de la totalité de la dépréciation des titres Technip chez IFPEN pour 50,6 M€.

■ Variation du besoin en fonds de roulement lié à l’activité

(M€)		Exercice 2010	Exercice 2009
■ Variation des stocks	(note 10)	- 8,4	7,9
■ Variation des clients et comptes rattachés	(note 11)	- 48,3	76,9
■ Variation des autres créances et comptes de régularisation	(note 12)	0,0	3,2
■ Variation des fournisseurs		31,7	- 32,5
■ Variation des autres dettes et comptes de régularisation	(note 18)	36,9	- 66,0
■ Variation participation des salariés	(note 17)	0,1	1,2
■ Retraitements (1)		0,7	- 0,6
VARIATION DU BFR (hors variation des ID)		12,8	- 9,9

(1) La ligne “Retraitements” regroupe les rubriques d’actif circulant et du passif sans incidence sur la trésorerie (variation des impôts différés actifs et des écarts de conversion), la variation des fournisseurs d’immobilisations intégrée en flux d’investissement et la variation des dividendes versés intégrée en flux de financement

■ Incidence des variations de périmètre

(M€)		Exercice 2009
■ Acquisition en mai 2009 de 150 000 titres Heurtey Petrochem (35,0 % à 39,7 %)		- 3,1
■ Augmentation de capital d’Heurtey Petrochem (39,7 % à 38,79 %)		- 0,7
INCIDENCE DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE		- 3,7

(M€)		Exercice 2010
■ Groupe RSI : Beijing HKD 40 % mise en équivalence à 75 % intégration globale		0,2
■ Cession de VT Holding		4,1
■ Groupe Axens : entrée d’Axens Canada		- 16,8
INCIDENCE DES VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE		- 12,5

NOTE 24 – INFORMATION SECTORIELLE

■ Détermination des branches d'activité

Les secteurs d'activités retenus sont les suivants :

- Exploration-Production,
- Raffinage-Pétrochimie,
- Moteurs-Énergie,
- Formation,
- Autres (comprenant principalement les immobilisations et la dotation budgétaire d'État perçue par IFPEN).

■ Indicateurs sectoriels

Les indicateurs par branche d'activité sont :

- le chiffre d'affaires,
- le résultat d'exploitation,
- les immobilisations nettes,
- les effectifs.

■ Détermination des zones géographiques

Les zones géographiques présentées sont la France et l'international.

■ Secteurs d'activités

(M€)	Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
CHIFFRES D'AFFAIRES	689,2	682,1
■ Exploration-Production	127,1	149,0
■ Raffinage-Pétrochimie	465,3	438,5
■ Moteurs-Énergie	36,2	44,0
■ Formation	40,0	32,8
■ Autres	20,5	17,9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	46,2	45,2
■ Exploration-Production	- 27,4	- 35,4
■ Raffinage-Pétrochimie	2,8	10,2
■ Moteurs-Énergie	- 38,8	- 35,5
■ Formation	- 5,0	- 6,7
■ Autres	114,6	112,6
IMMOBILISATIONS NETTES	504,0	480,3
■ Exploration-Production	5,0	4,8
■ Raffinage-Pétrochimie	105,5	86,8
■ Moteurs-Énergie	16,2	17,5
■ Formation	1,4	0,8
■ Autres	375,9	370,3

	31/12/2010	31/12/2009
EFFECTIFS	3 756	3 640
■ Exploration-Production	643	656
■ Raffinage-Pétrochimie	1 421	1 357
■ Moteurs-Énergie	621	635
■ Formation	207	197
■ Autres	865	795

■ Chiffre d'affaires par secteurs géographiques

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ CA France	105,0	125,4
■ CA Étranger	584,1	556,7
CHIFFRE D'AFFAIRES	689,2	682,1

NOTE 25 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

(M€)	31/12/2010	31/12/2009
■ Cautions, garanties données	139,6	85,3
■ Hypothèques	3,2	4,8
■ Coface	12,4	5,2
■ Ventes à terme	4,3	9,8
■ Partenaires industriels de recherche aides remboursables	3,6	3,6
■ Redevances de crédit-bail à courtir	0,5	0,7
■ Retraites externalisées	0,5	0,8
■ Autres engagements donnés	0,1	0,2
ENGAGEMENTS DONNÉS	164,2	110,3
■ Cautions, garanties reçues	29,2	16,2
■ Ventes à terme	1,1	0,0
■ Abandon de créances (clause retour meilleure fortune)	1,8	0,0
■ Coface	4,5	0,0
■ Partenaires industriels de recherche aides remboursables	19,1	20,5
■ Retraites externalisées	1,4	1,4
■ Autres engagements reçus	2,1	14,1
ENGAGEMENTS REÇUS	59,3	52,2

■ Engagements donnés

Le poste "Cautions, garanties données" augmente de 54,3 M€ : 27,9 M€ chez Axens, 19,8 M€ chez Prosernat, 4,5 M€ chez IFPEN, 1,5 M€ chez Beicip-Franlab et 0,7 M€ chez Eurecat.

Le poste "Coface" augmente de 7,2 M€ principalement chez Prosernat pour 11,1 M€ et diminue chez Beicip-Franlab pour (3,9) M€.

■ Engagements reçus

Le poste "Cautions, garanties reçues" augmente de 13 M€ : 6,5 M€ chez IFPEN, 3,3 M€ chez Axens, 2,5 M€ chez Prosernat et 0,9 M€ chez RSI.

NOTE 26 – EFFECTIFS (ETP MOYEN)

	31/12/2010	31/12/2009
■ Cadres et assimilés	2 083	2 001
■ Employés et techniciens	1 674	1 639
EFFECTIFS	3 756	3 640

NOTE 27 – RÉMUNÉRATION ALLOUÉE AUX ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas donnée car elle conduit à communiquer des rémunérations individuelles.

NOTE 28 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 0,8 M€, et se rapporte :

- au contrôle légal des comptes individuels et consolidés, pour 0,7 M€,
- aux prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes pour 0,06 M€.

Décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008 (C.com. art. R123-198 et R233-14 modifiés).

NOTE 29 – ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Une nouvelle convention de recherche et développement entre Axens et IFPEN est en cours d'élaboration, l'actuelle convention étant arrivée à échéance.

Le Groupe Axens, via sa filiale Axens North America, a acquis le 1^{er} mars 2011 une activité de fabrication et de vente de produits de *Reforming* auprès de la société Criterion, une filiale du Groupe Shell.

NOTE 30 – PASSIFS ÉVENTUELS

L'État français a fait l'objet d'une enquête de la Commission européenne sur d'éventuelles aides d'État dont bénéficieraient IFPEN et certaines de ses filiales. La Commission a rendu le 16 juillet 2008 une décision positive à l'égard d'IFPEN et ses filiales. UOP Ltd, filiale britannique de la société américaine UOP, a introduit le 20 mai 2009 (Journal officiel de l'Union européenne du 18 juillet 2009) un recours à l'encontre de la décision de la Commission auprès du Tribunal de première instance des Communautés européennes (TPICE, devenu Tribunal de l'Union européenne), à Luxembourg. IFPEN s'est joint à la procédure, en tant que partie intéressée. Il est peu probable que le jugement du Tribunal soit rendu avant la fin de l'année 2011, la procédure orale n'ayant pas été encore ouverte à ce stade.

Par ailleurs, la Commission européenne ayant indiqué le 17 juillet 2008 aux autorités françaises qu'elle avait décidé d'ouvrir la procédure formelle d'examen prévue à l'article 88, paragraphe 2, du traité CE à l'égard de la garantie illimitée de l'État français dont bénéficierait IFPEN en vertu de son statut d'EPIC, aucune décision n'a encore été rendue par la Commission.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

En 2010, IFP Investissements a cédé la participation de 34 % qu'il détenait dans VT Holding.

PORTFEUILLE IFPEN - RÉSULTATS 2010 (M€)	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat net Part du Groupe
Groupes cotés (IFPEN)			
■ CGGVeritas	2 186,1	67,2	- 54,6
■ Technip	6 081,9	620,3	417,6
Groupe coté (IFP Investissements)			
■ Heurtey Petrochem	235,4	9,4	4,5
Filiales directes IFPEN			
■ Groupe Axens (1)	385,2	49,9	35,2
■ Groupe Beicip-Franlab	60,5	8,0	7,6
■ Cofip	7,2	2,4	2,3
■ IFP Training	37,6	6,2	2,9
■ IFP Technologies (Canada) Inc. (2)	3,3	0,3	0,3
■ Procethol 2G	0,0	- 0,1	- 0,1
■ Bionext	0,1	- 0,1	- 0,0
Filiales et participations via IFP Investissements			
■ Groupe D2T	31,8	- 3,0	- 3,5
■ Groupe Eurecat	84,3	16,9	9,3
■ Groupe Prosernat	48,8	3,2	2,3
■ Groupe RSI	10,8	0,5	0,4
■ Tech'Advantage	9,3	1,1	0,6
■ Geogreen	0,8	- 0,3	- 0,2
Participations via ISIS développement			
■ Poweltec	1,8	0,3	0,4

(1) Chiffre d'affaires "économique"

(2) En MCAD

L'évolution de la valeur comptable du portefeuille des filiales et participations d'IFPEN au cours de l'exercice 2010 s'analyse ainsi :

■ Valeur nette du portefeuille au 31/12/2009	494,7 M€
■ Acquisitions et cessions	(5,6) M€
■ Variation nette des provisions	0,0 M€
■ Valeur nette du portefeuille au 31/12/2010	489,1 M€

Sur une plus longue période, l'évolution de la valeur réévaluée du portefeuille des filiales et participations d'IFPEN est la suivante :

(M€)	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010
Valeur du portefeuille	609,4	767,1	987,8	1 082,0	689,0	867,5	872,9
Base 100 = 31/12/2004	100	126	162	177	113	142	143
CAC 40	3 821	4 715	5 541	5 614	3 218	3 936	3 805
Base 100 = 31/12/2004	100	123	145	147	84	103	99

PORTEFEUILLE DES PRINCIPALES PARTICIPATIONS INDUSTRIELLES D'IFP ENERGIES NOUVELLES AU 31 DÉCEMBRE 2010

PROCÉDÉS CATALYTIQUES RAFFINAGE ET PÉTROCHIMIE

AXENS

100%

EURECAT*

50%

INGÉNIERIE FOURS DE RAFFINAGE, PÉTROCHIMIE ET HYDROGÈNE

HEURTEY PETROCHEM*

39%

INGÉNIERIE TRAITEMENT GAZ NATUREL

PROSERMAT*

100%

INGÉNIERIE STOCKAGE CO₂

GEOGREEN*

40%

SIMULATION DE PROCÉDÉS

RSI*

100%

INGÉNIERIE MOTEURS

D2T*

100%

FORMATION

IFP TRAINING

51%

ESSAIMAGE

POWELTEC**

24%

CONSEIL ET LOGICIELS EN GÉOSCIENCES

BEICIP-FRANLAB

100%

TECH'ADVANTAGE*

100%

IFP TECHNOLOGIES CANADA

100%

FONDS D'INVESTISSEMENT ÉNERGIE & ENVIRONNEMENT

DEMETER/DEMETER 2*

10%

3E*

6%

AUTRES PARTICIPATIONS :

CGGVERITAS

4%

TECHNIP

3%

* via IFP Investissements

** via ISIS développement

IFP Energies nouvelles
1 et 4, avenue de Bois-Préau
92852 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 47 52 60 00
Fax : 01 47 52 70 00
www.ifpenergiesnouvelles.fr

Établissement de Lyon
Rond-point de l'échangeur de Solaize
BP 3
69360 Solaize
Tél. : 04 37 70 20 00

Conception & réalisation : Graphidoc - Couverture : Efil
01 41 96 84 50 - www.graphidoc.com

Crédits photographiques : Masterlife



Document imprimé sur papier certifié 100 % FSC partiellement recyclé,
dans une imprimerie labellisée Imprim'Vert.

RÉPONDRE AUJOURD'HUI AUX ENJEUX DE DEMAIN

IFP ENERGIES NOUVELLES EST UN ORGANISME PUBLIC DE RECHERCHE, D'INNOVATION ET DE FORMATION INTERVENANT DANS LES DOMAINES DE L'ÉNERGIE, DU TRANSPORT ET DE L'ENVIRONNEMENT. SA MISSION EST D'APPORTER AUX ACTEURS PUBLICS ET À L'INDUSTRIE DES TECHNOLOGIES PERFORMANTES, ÉCONOMIQUES, PROPRES ET DURABLES POUR RELEVER LES DÉFIS SOCIÉTAUX LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, À LA DIVERSIFICATION ÉNERGÉTIQUE ET À LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU. SON EXPERTISE EST INTERNATIONALEMENT RECONNUE.

